

Syndicat d'Etudes
du Bassin de Brive

SCOT Sud Corrèze

3. Document d'Orientation et d'Objectifs

Atlas cartographique

Cachets et visas

Elaboration du Schéma de Cohérence Territorial
prescrite en Comité Syndical du 21 janvier 2008

Projet de SCoT arrêté en Comité Syndical du 13
décembre 2011

Projet de SCoT approuvé en Comité Syndical du
11 décembre 2012



CITADIA CONSEIL SUD OUEST

1029 Bd Blaise Doumerc

82000 MONTAUBAN

Tél. 05 63 92 11 41

Fax 05 63 93 25 47

citadiasudouest@wanadoo.fr

Site : www.citadia.com

Département de la Corrèze

Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive (SEBB)

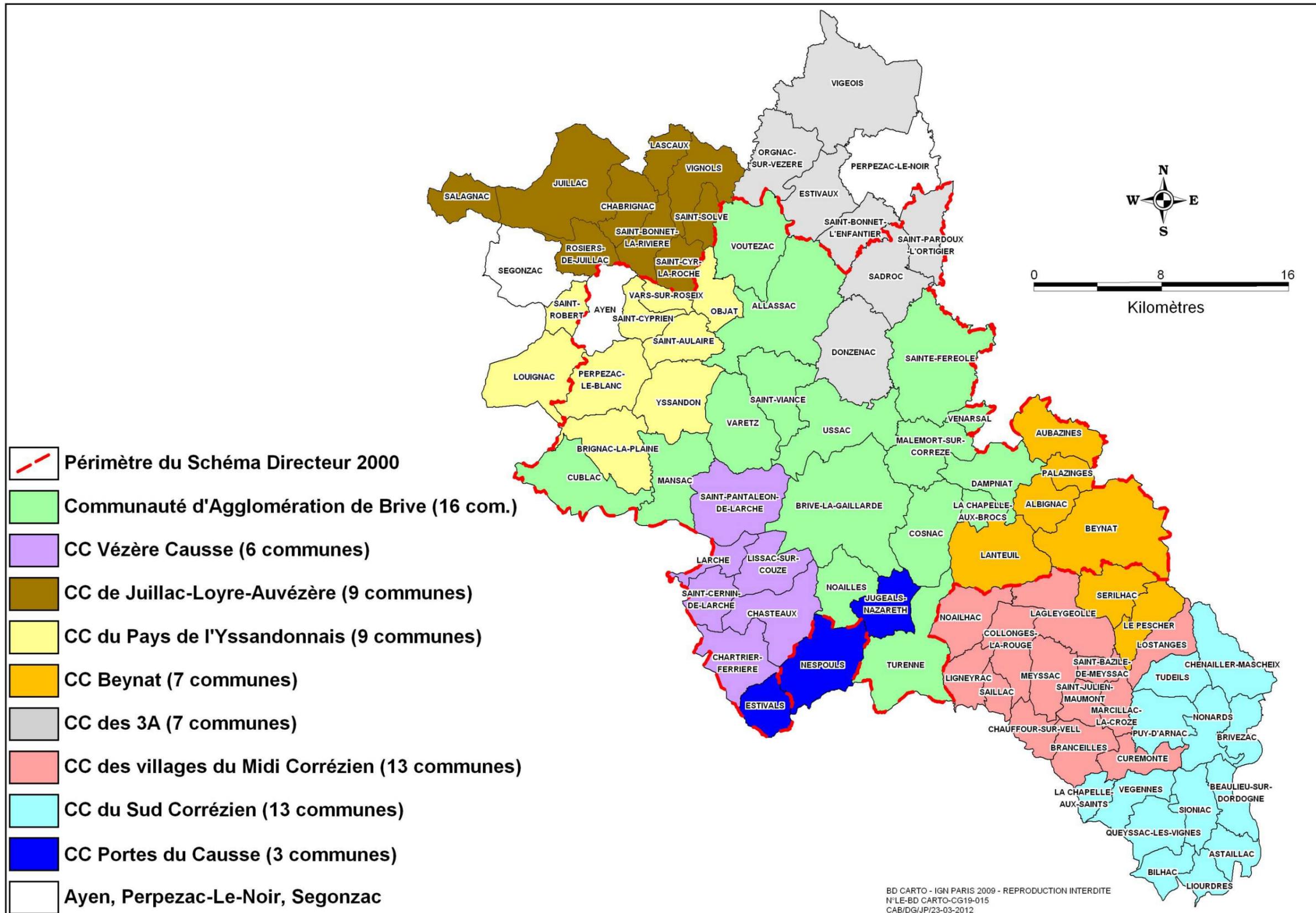
Schéma de Cohérence Territoriale



Sommaire

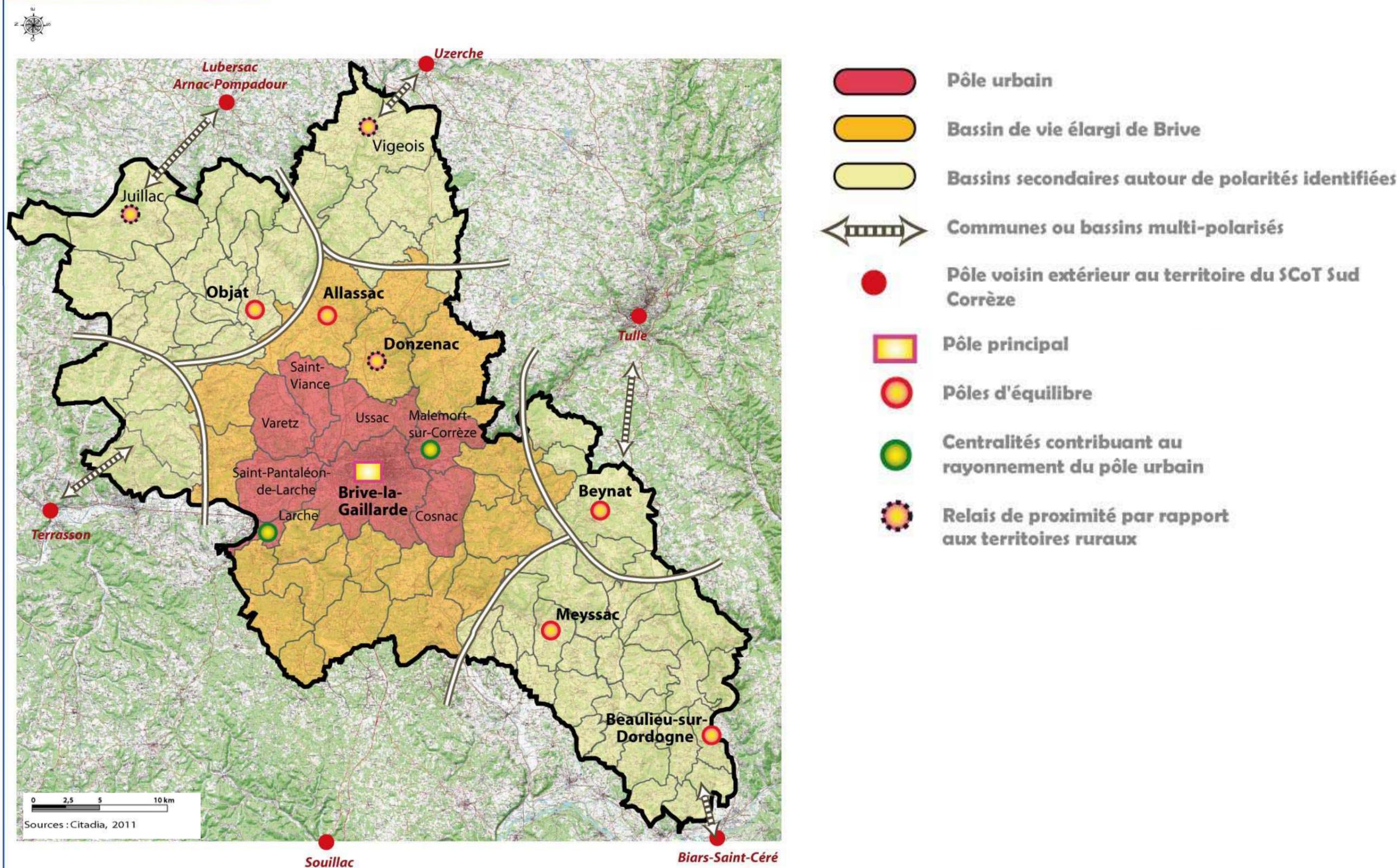
| | |
|--|----|
| Rappel du périmètre du SCoT Sud Corrèze (page 3 du DOO) | 3 |
| Structuration des bassins de vie à l'échelle du SCoT Sud Corrèze (page 16 du DOO) | 4 |
| Rappel des tendances à travers la projection au « fil de l'eau » (pages 18 et 19 du DOO) | 5 |
| Une stratégie d'aménagement construite sur des bassins de vie : la multipolarisation (pages 21 et 22 du DOO) | 7 |
| Les objectifs et principes de la politique de l'habitat (page 25 du DOO) | 9 |
| Les objectifs et principes permettant de développer l'urbanisation prioritairement dans les secteurs desservis par les transports en commun (page 38 du DOO) | 10 |
| Les objectifs et principes permettant de compléter et optimiser le maillage routier (page 42 du DOO) | 11 |
| Les objectifs et principes permettant de développer les modes doux et les nouvelles pratiques liées aux mobilités (page 45 du DOO) | 12 |
| Les objectifs et principes permettant d'améliorer l'accès aux équipements et services (pages 49 à 51 du DOO) | 13 |
| Les objectifs et principes relatifs à l'équipement commercial (page 58 du DOO) | 15 |
| Les zones d'aménagement commercial (page 62 du DOO) | 16 |
| La ZaCo Ouest 1 du pôle urbain (page 63 du DOO) | 17 |
| La ZaCo Ouest 2 du pôle urbain (page 64 du DOO) | 18 |
| La ZaCo Est 1 du pôle urbain (page 65 du DOO) | 19 |
| La ZaCo Est 2 du pôle urbain (page 66 du DOO) | 20 |
| La ZaCo « Sud Est du pôle urbain – Balzac/Palisse » du pôle urbain (page 67 du DOO) | 21 |
| Les zones d'activités embranchées au réseau ferroviaire (page 72 du DOO) | 22 |
| Les objectifs et principes permettant de conforter et valoriser la position du territoire du SCoT Sud Corrèze comme carrefour interrégional (page 74 du DOO) | 23 |
| Les objectifs et principes relatifs au développement économique (pages 79 et 84 du DOO) | 24 |
| Les objectifs et principes permettant de sauvegarder la biodiversité et la richesse écologique (page 105 du DOO) | 26 |
| Les objectifs et principes relatifs à la valorisation des entrées de ville (page 116 du DOO) | 27 |

Rappel du périmètre du SCoT Sud Corrèze (page 3 du DOO)



Structuration des bassins de vie à l'échelle du SCoT Sud Corrèze (page 16 du DOO)

Carte des bassins de vie du territoire

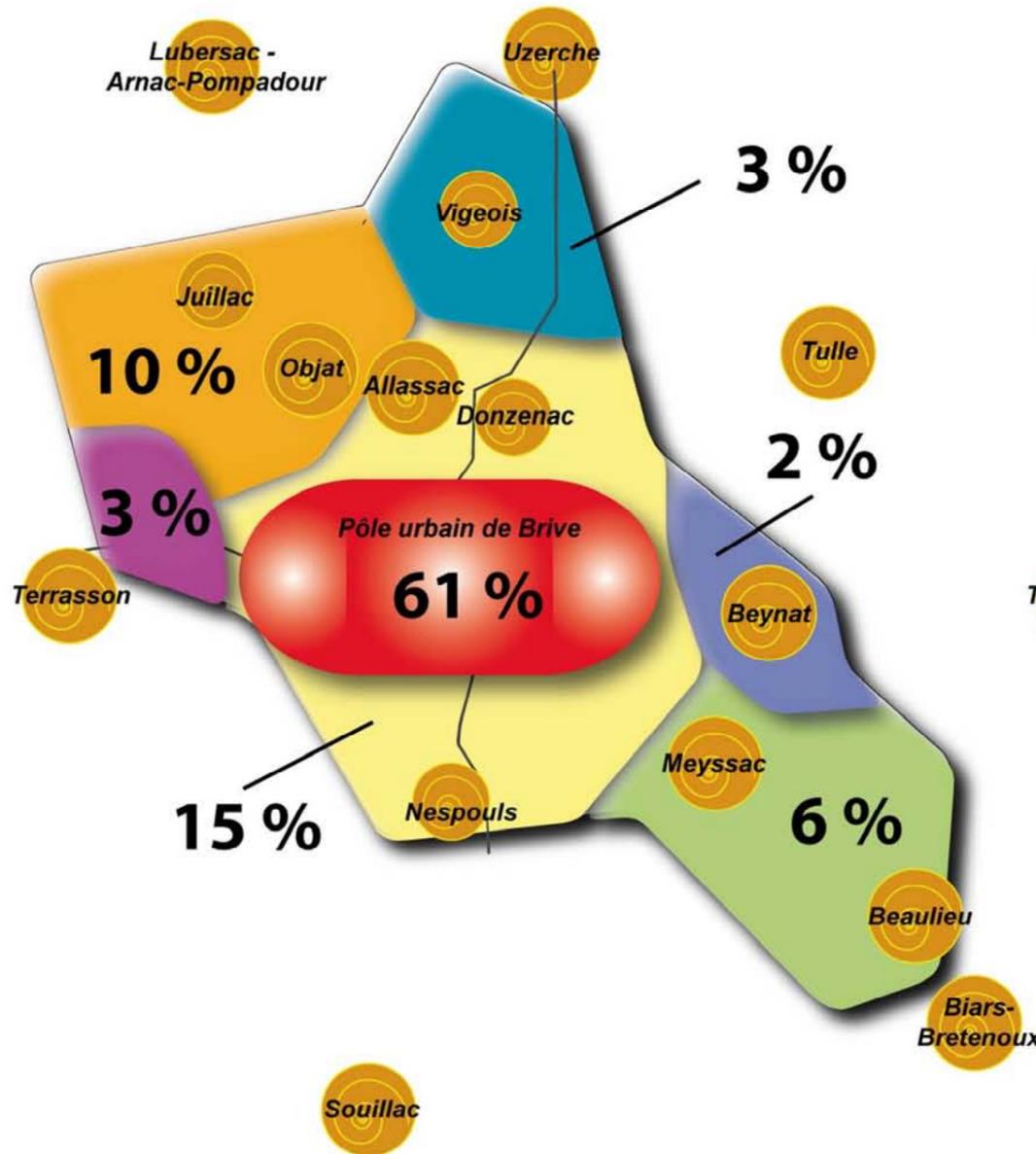


Rappel des tendances à travers la projection au « fil de l'eau » (pages 18 et 19 du DOO)

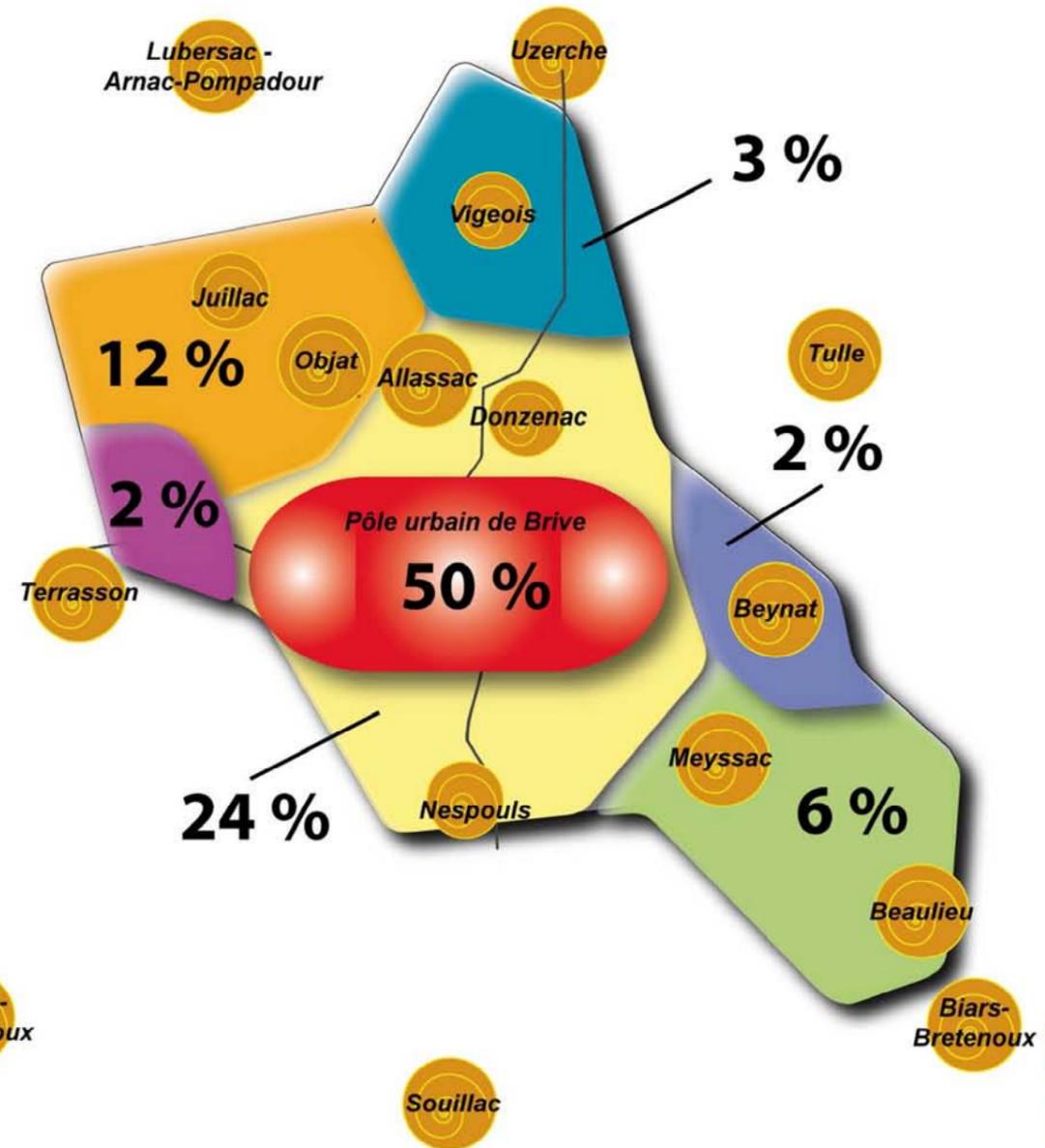
“Fil de l'eau 1999 - 2007” - évolution démographique

Scénarios de développement

Répartition de la population en 2007



Répartition de la croissance de la population 2007 - 2030 scénario "fil de l'eau" 1999-2007



Lecture de la carte sur la partie droite : sur 100 habitants supplémentaires, 50 le seraient sur le pôle urbain de Brive.

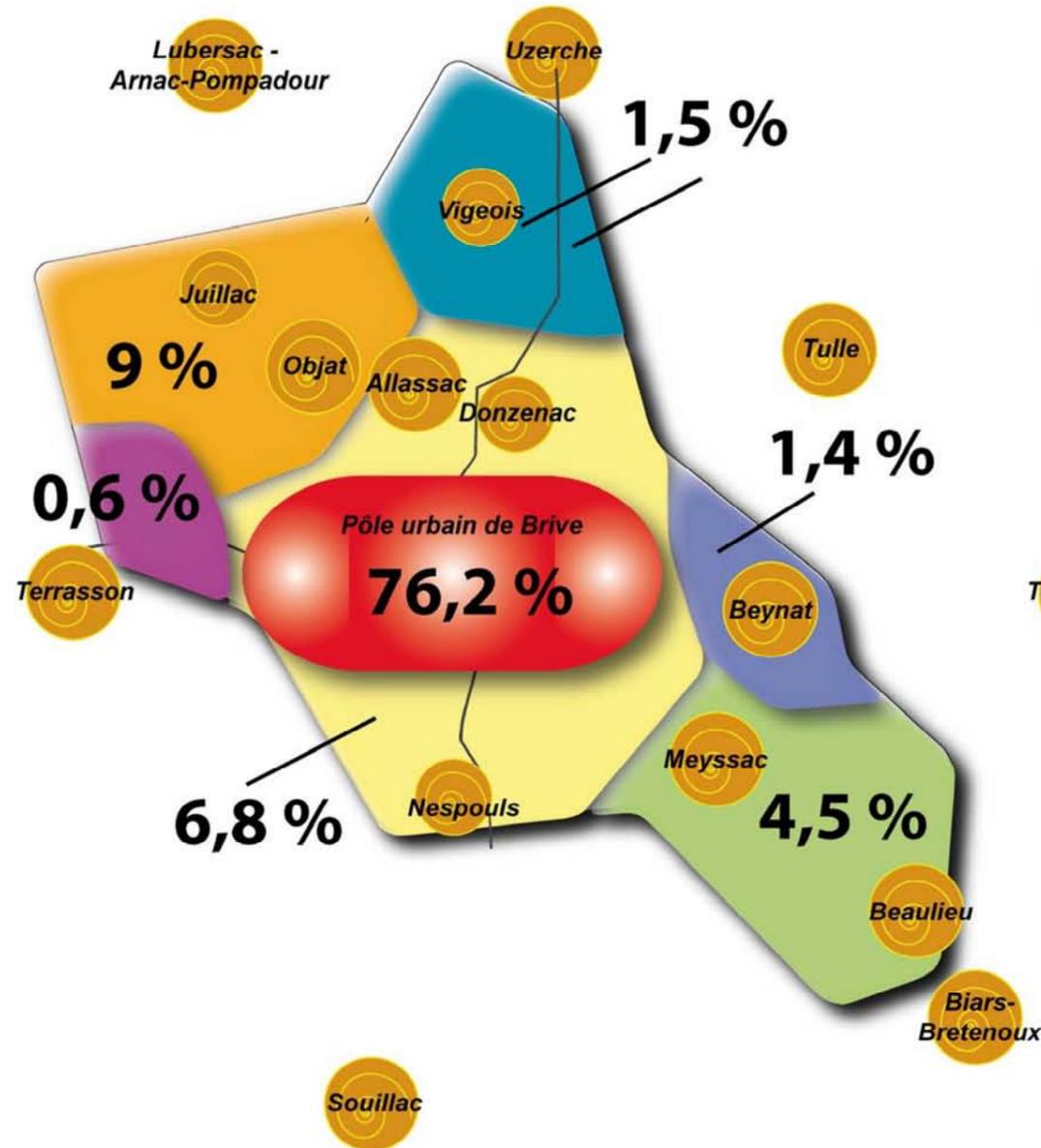
Sources : Citadia, Novembre 2010.

CITADIA

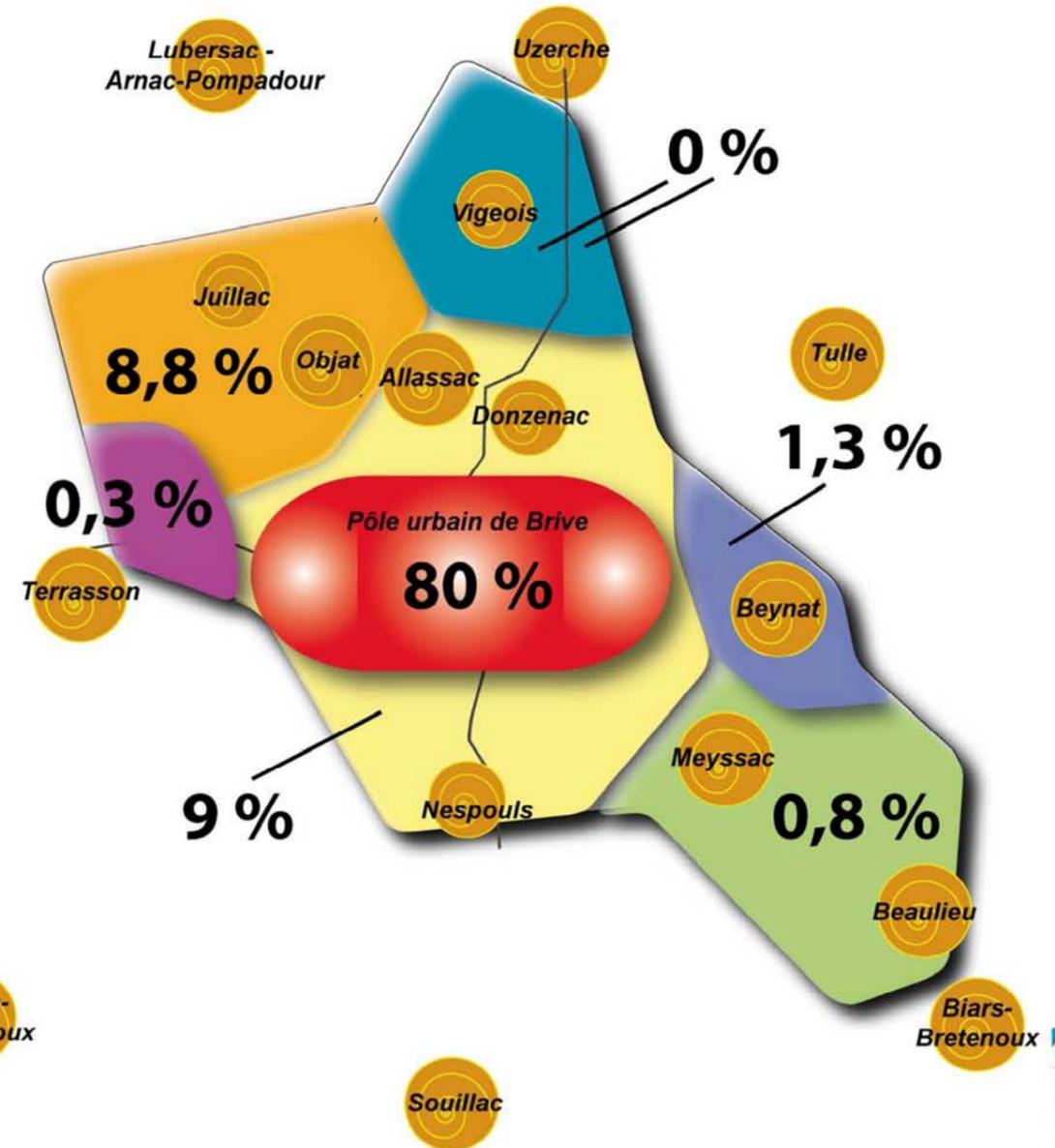
"Fil de l'eau 1999 - 2007" - évolution de l'emploi

Scénarios de développement

Répartition de l'emploi en 2007



Répartition de la croissance de l'emploi 2007 - 2030 scénario "fil de l'eau" 1999-2007



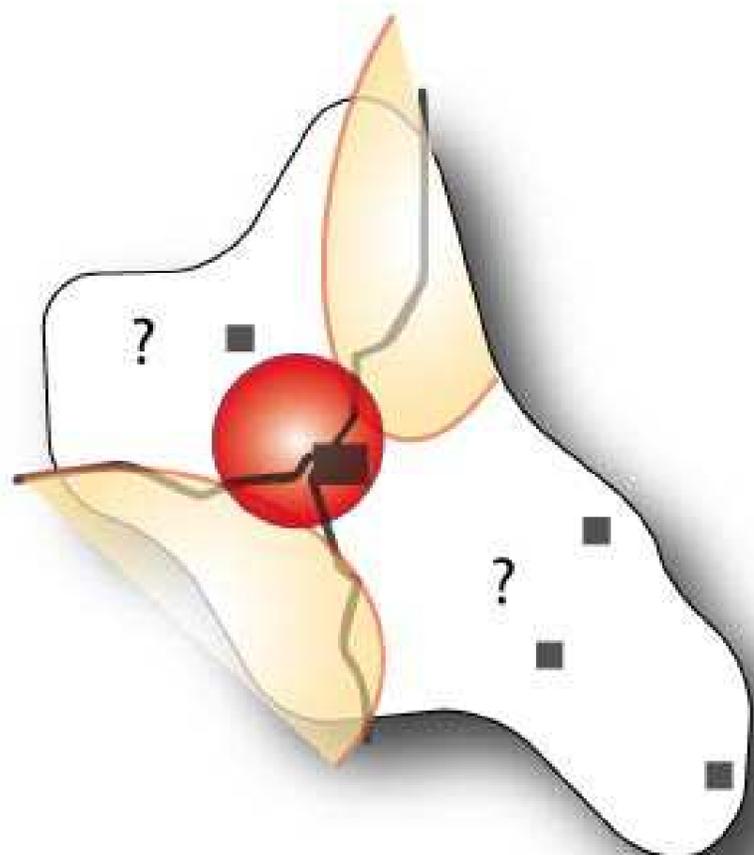
Sources : Citadia, Novembre 2010.

Lecture de la carte en partie droite : sur 100 emplois créés, 80 le seraient sur le pôle urbain de Brive.

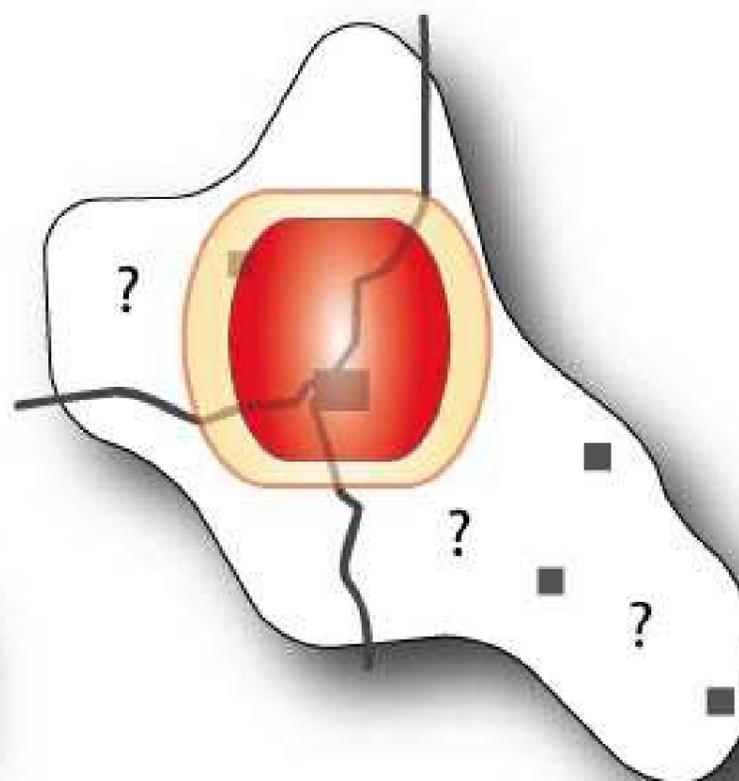
CITADIA

Une stratégie d'aménagement construite sur des bassins de vie : la multipolarisation (pages 21 et 22 du DOO)

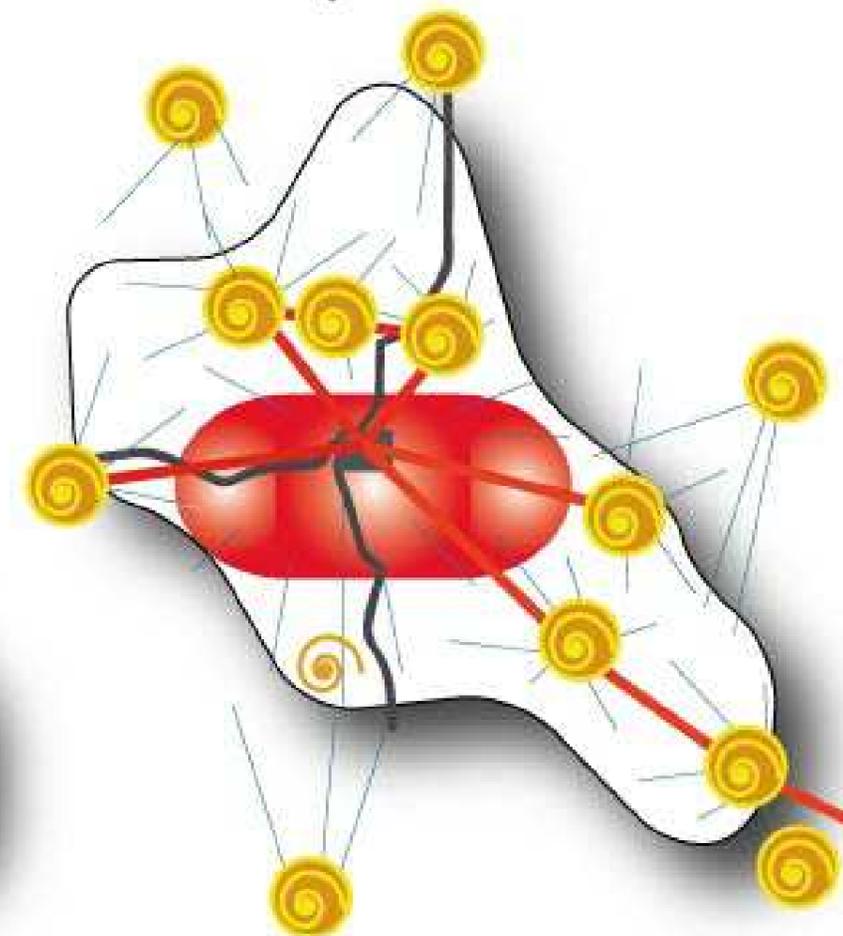
Fil de l'eau



Polarisation

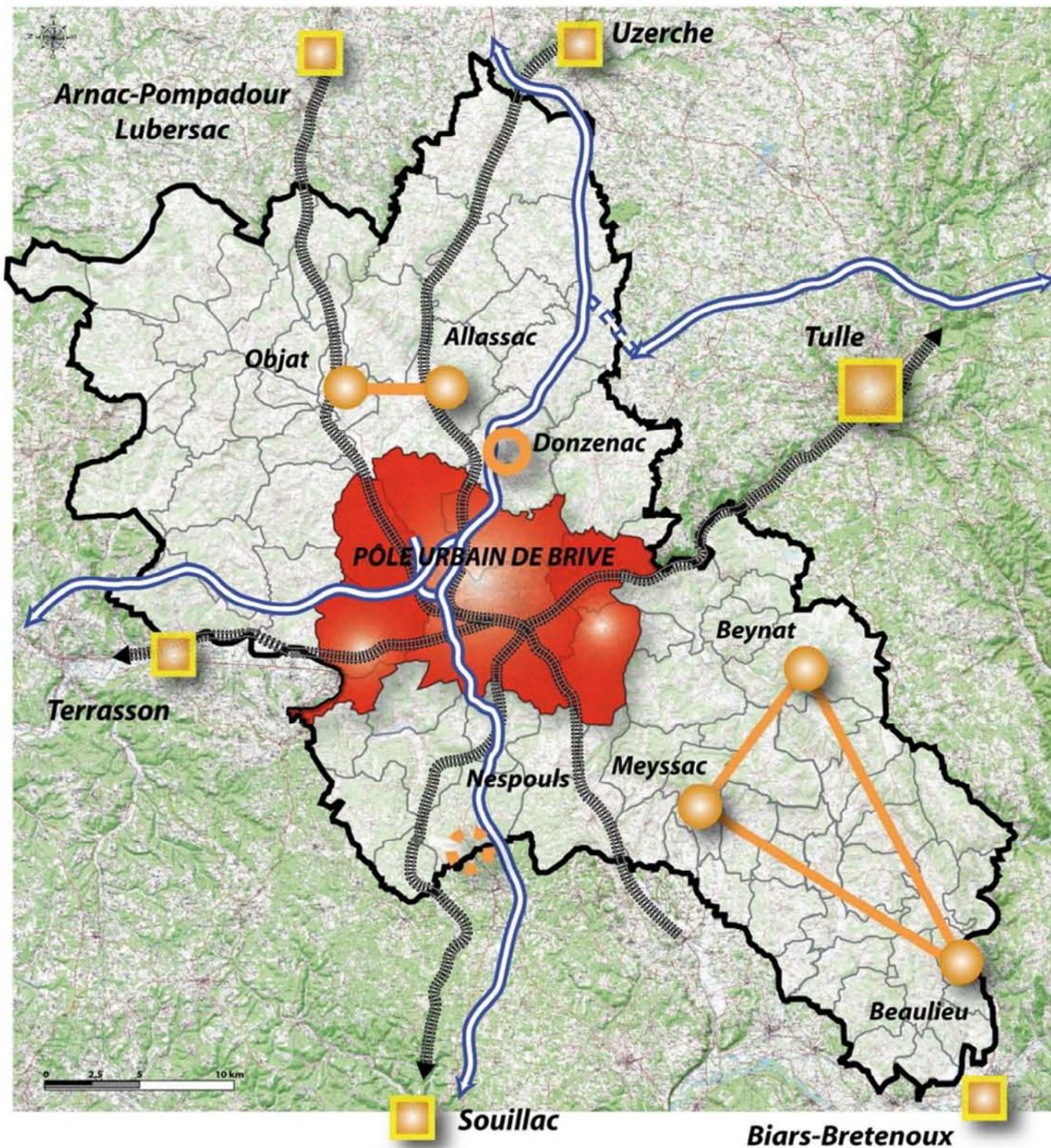


Multi-polarisation

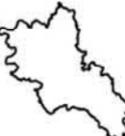


Scénario : une stratégie d'aménagement construite sur des bassins de vie : la multipolarisation

Scénarios de développement

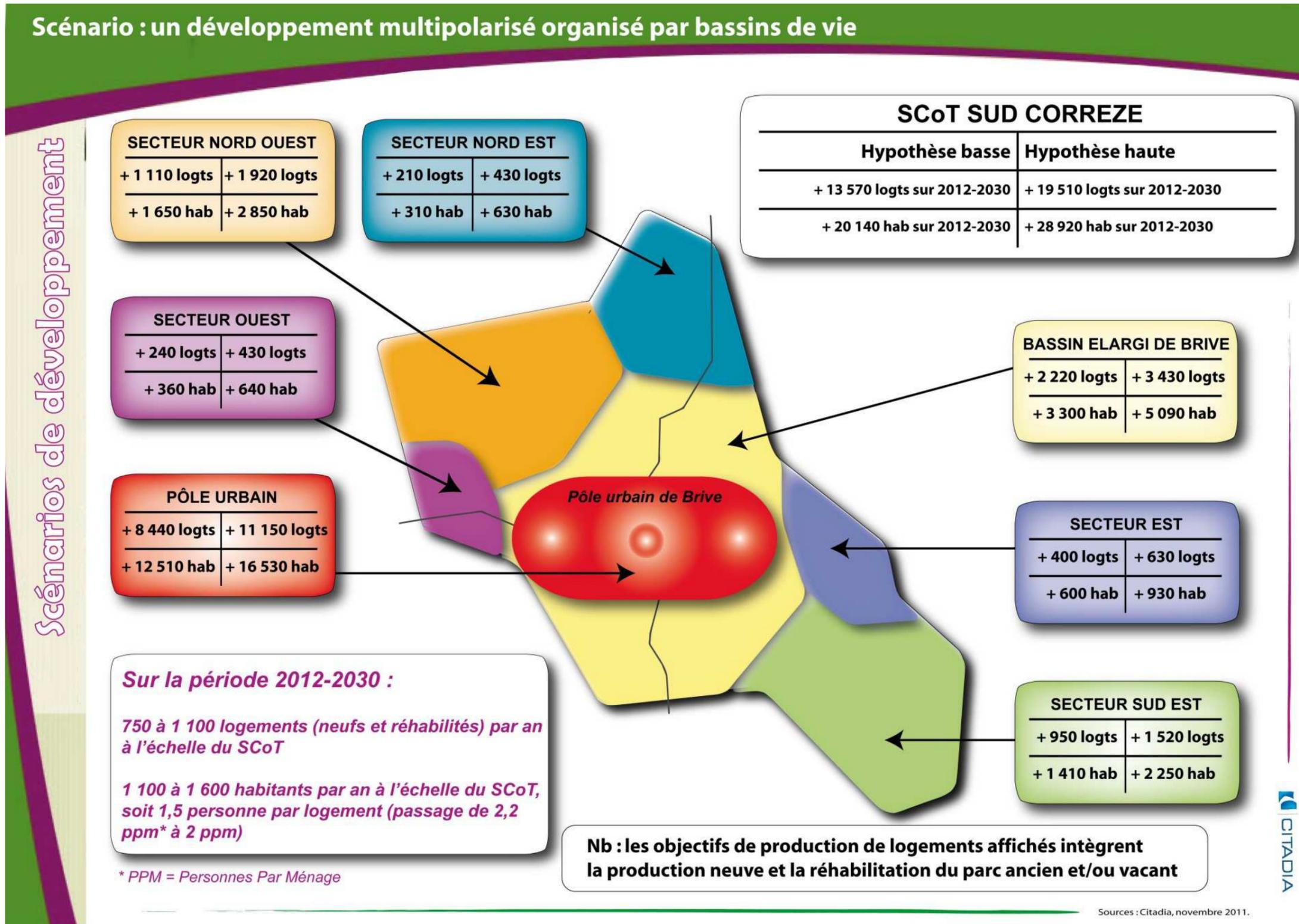


Légende

-  Conforter le pôle urbain central
-  Renforcer et conforter la démarche de partenariat entre les pôles d'équilibre d'Allasac et Objat
-  Renforcer et conforter la démarche de partenariat entre les pôles d'équilibre de Beynat, Beaulieu, Meyssac
-  Structurer le pôle économique sur Donzenac en lien avec le pôle urbain et l'A20
-  Structurer un pôle de développement économique lié à l'aéroport et l'A20 et maîtriser le développement de l'habitat (complémentarité avec le pôle urbain)
-  Inscrire le territoire dans une logique de complémentarité avec les pôles voisins extérieurs au SCoT Sud Corrèze
-  Organiser le développement des territoires ruraux en complémentarité avec les différents pôles

Sources : Citadia, Novembre 2011.

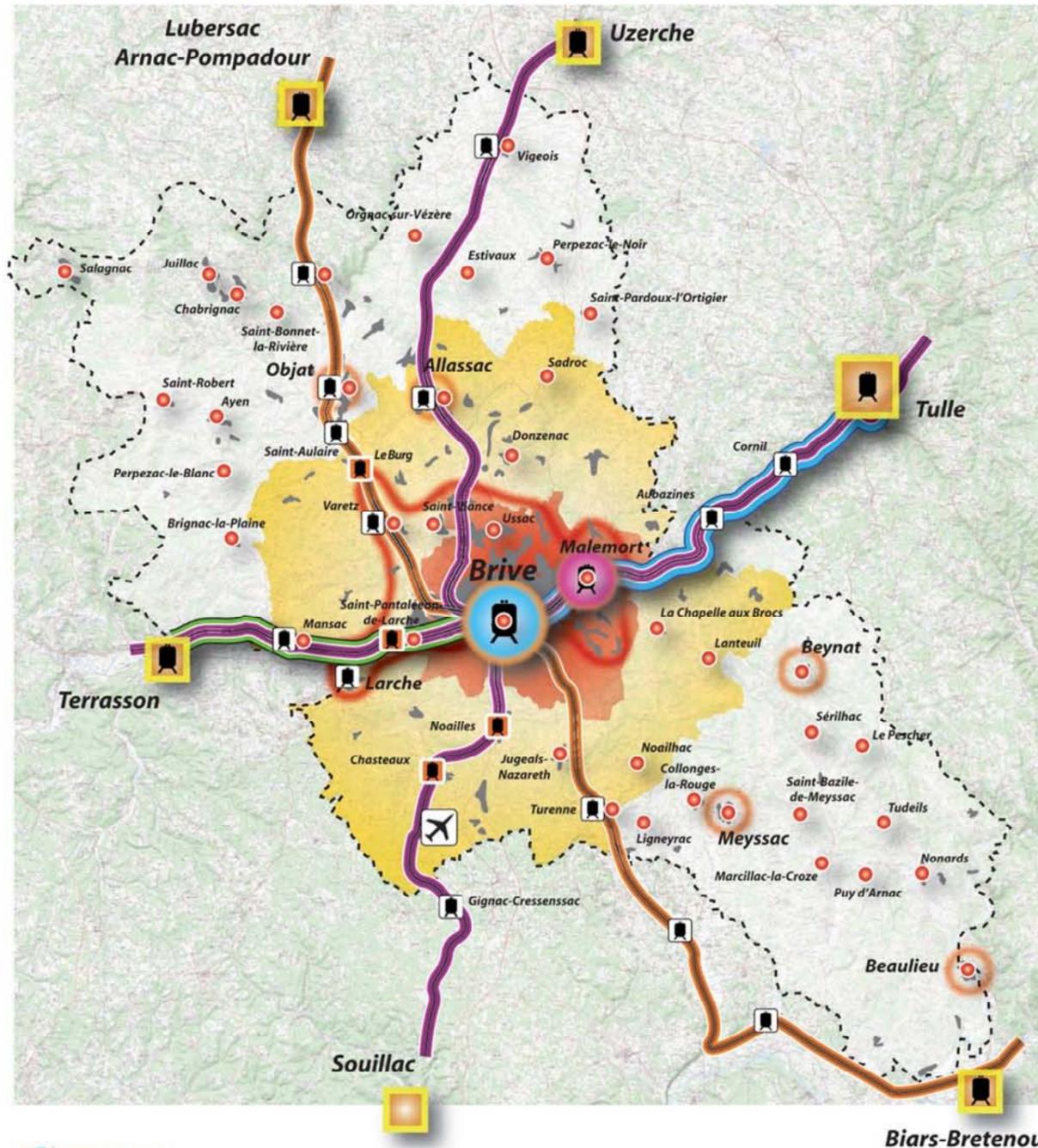
Les objectifs et principes de la politique de l'habitat (page 25 du DOO)



Les objectifs et principes permettant de développer l'urbanisation prioritairement dans les secteurs desservis par les transports en commun (page 38 du DOO)

Optimiser et rendre attractif les réseaux de transports en commun

Transports et Déplacements



Légende

- Pôle urbain central
- Pôles d'équilibre
- Pôles voisins extérieurs au SCoT Sud Corrèze
- Tâche urbaine principale
- Voies ferrées
- Périmètre du SCoT
- Aéroport Brive - Vallée de la Dordogne

Prescriptions

- Permettre l'émergence d'un projet urbain structurant : le pôle intermodal de Brive - site stratégique à l'échelle du SCoT
- Créer une halte ferroviaire à Malemort
- Renforcer les liaisons TER Brive-Tulle vers Terrasson et créer les conditions de la mise en oeuvre d'une desserte Tram-Train

Localiser prioritairement les logements dans les secteurs desservis par les transports en commun ou collectifs

- Transports urbains Libéo (existants ou projetés) - voir carte en page 36 du DOO
- Transports inter-urbains du CG19
- Gares SNCF (en blanc, les gares en service et en orange les gares actuellement fermées)

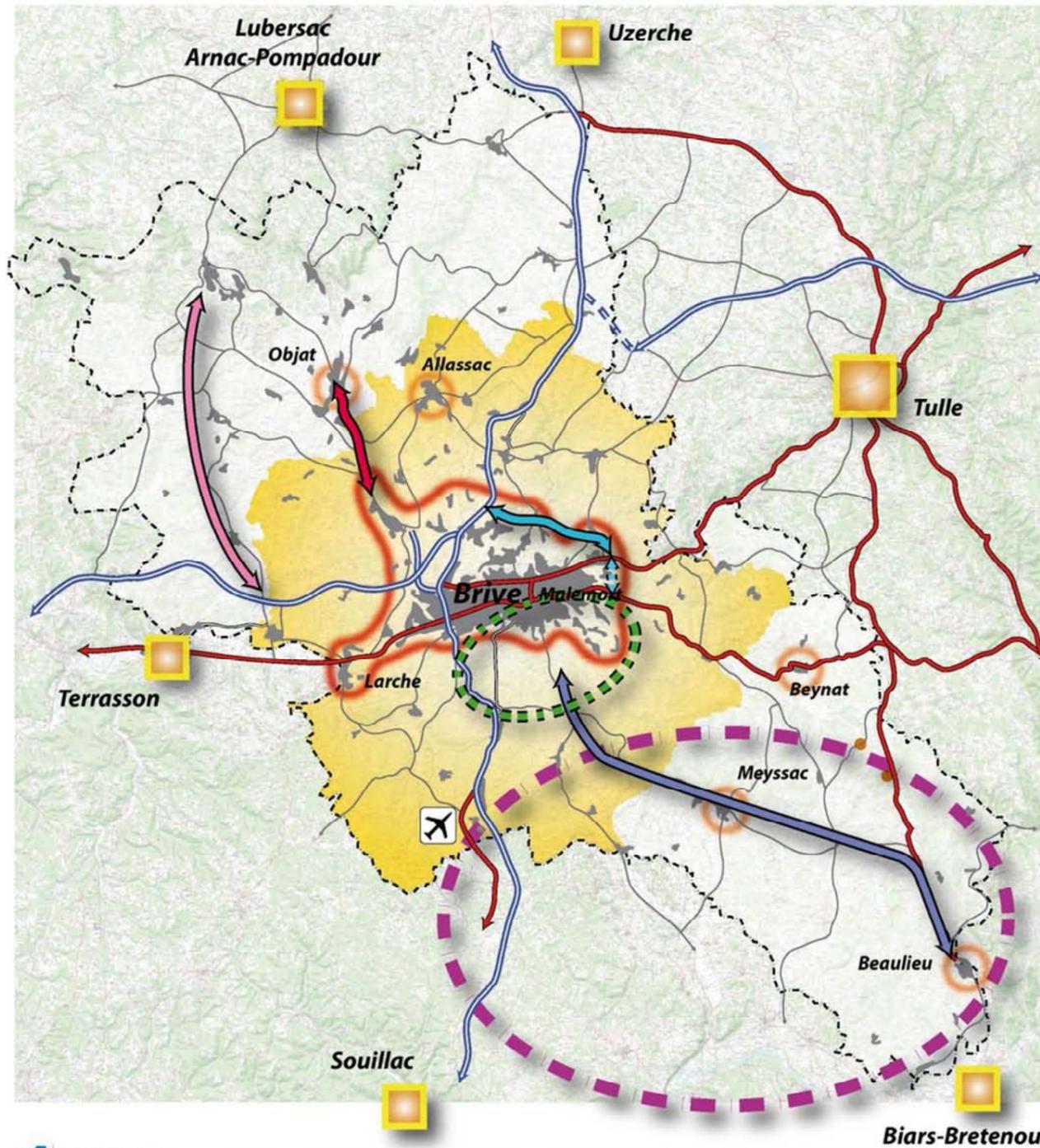
Recommandations

- Elargir la réflexion du Plan de Déplacements Urbains de l'Agglo de Brive sur le bassin de vie élargi de Brive et envisager une évolution du périmètre de l'Autorité Organisatrice de Transport
- Optimiser l'étoile ferroviaire de Brive : développer les liaisons ferroviaires et augmenter le cadencement (heures de pointe) sur les lignes Arnac-Pompador/Brive et Brive/Biars-Bretenoux, développer les dispositifs d'accompagnement comme les parc-relais
- Renforcer le positionnement du bi-pôle Brive-Tulle en poursuivant les stratégies communes engagées

Les objectifs et principes permettant de compléter et optimiser le maillage routier (page 42 du DOO)

Compléter et optimiser le maillage routier

Transports et Déplacements



Légende

- Pôle urbain central
- Pôles d'équilibre
- Pôles voisins extérieurs au SCoT Sud Corrèze
- Tâche urbaine principale
- Périmètre du SCoT
- Réseau autoroutier
- Principaux axes routiers
- Principales routes départementales
- Aéroport Brive - Vallée de la Dordogne

Prescriptions :

- Préserver le foncier nécessaire pour permettre d'améliorer :
 - les liaisons entre Objat et Brive par la RD 901
 - les liaisons entre le pôle urbain; Meyssac et Beaulieu par la RD 38
 - les liaisons entre l'échangeur de la Rivière de Mansac et Juillac par la RD 39
 - l'accessibilité interne et externe du territoire en prolongeant le contournement Nord de Brive jusqu'à la RD 921 à Malemort
 - Résoudre les dysfonctionnements sur les déplacements au sud de l'agglomération de Brive, étudier l'opportunité de faciliter les échanges Est-Ouest en partie Sud de l'agglomération et améliorer l'irrigation du territoire à partir de l'échangeur de Noailles
 - Déterminer la réserve foncière nécessaire à la réalisation du projet Lot-Corrèze-Voie d'Avenir lorsque le tracé définitif sera retenu

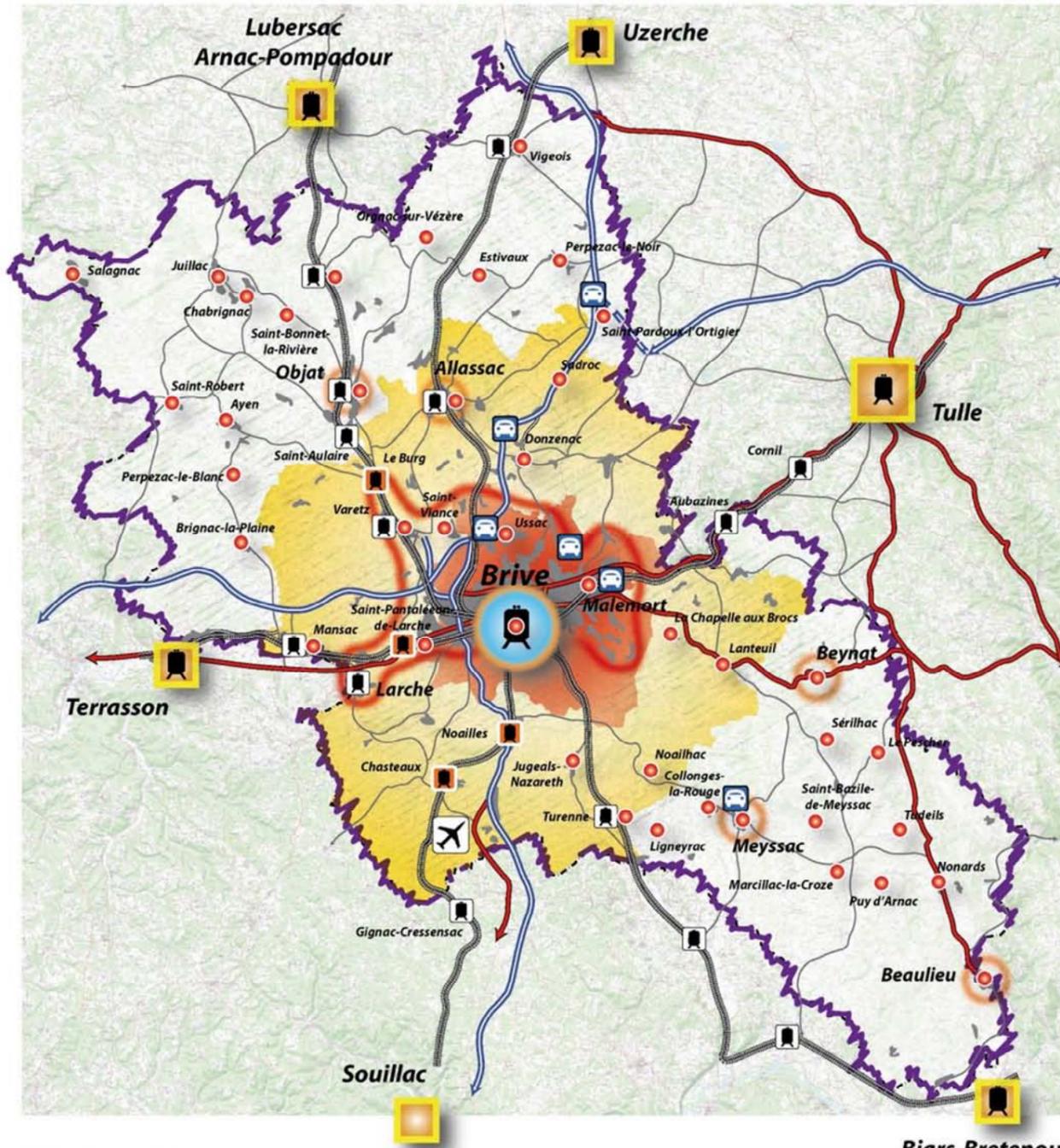
Recommandations

- Elargir la réflexion du Plan de Déplacements Urbains de l'Agglo de Brive sur le bassin de vie élargi de Brive et envisager une évolution du périmètre de l'Autorité Organisatrice de Transport
- Soutenir le projet Lot-Corrèze-Voie d'Avenir dans une perspective d'aménagement durable du territoire et répondant aux objectifs de désenclaver le Sud en améliorant la liaison vers l'agglomération de Brive et en offrant un accès rapide à l'A20 et d'assurer une desserte aisée de l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne à partir du Sud

Les objectifs et principes permettant de développer les modes doux et les nouvelles pratiques liées aux mobilités (page 45 du DOO)

Développer les modes doux et les nouvelles pratiques liées aux mobilités

Transports et Déplacements



Légende

- Pôle urbain central
- Pôles d'équilibre
- Pôles voisins extérieurs au SCoT Sud Corrèze
- Tâche urbaine principale
- Voies ferrées
- Périmètre du SCoT
- Aéroport de Brive - Vallée de la Dordogne

Prescriptions

- Permettre l'émergence d'un projet urbain structurant : le pôle intermodal de Brive - site stratégique à l'échelle du SCoT

Sur les secteurs desservis par les transports collectifs, privilégier le développement de l'habitat à proximité des pôles d'équipements et de services afin de créer les conditions pour rendre attractif les modes alternatifs au véhicule individuel :

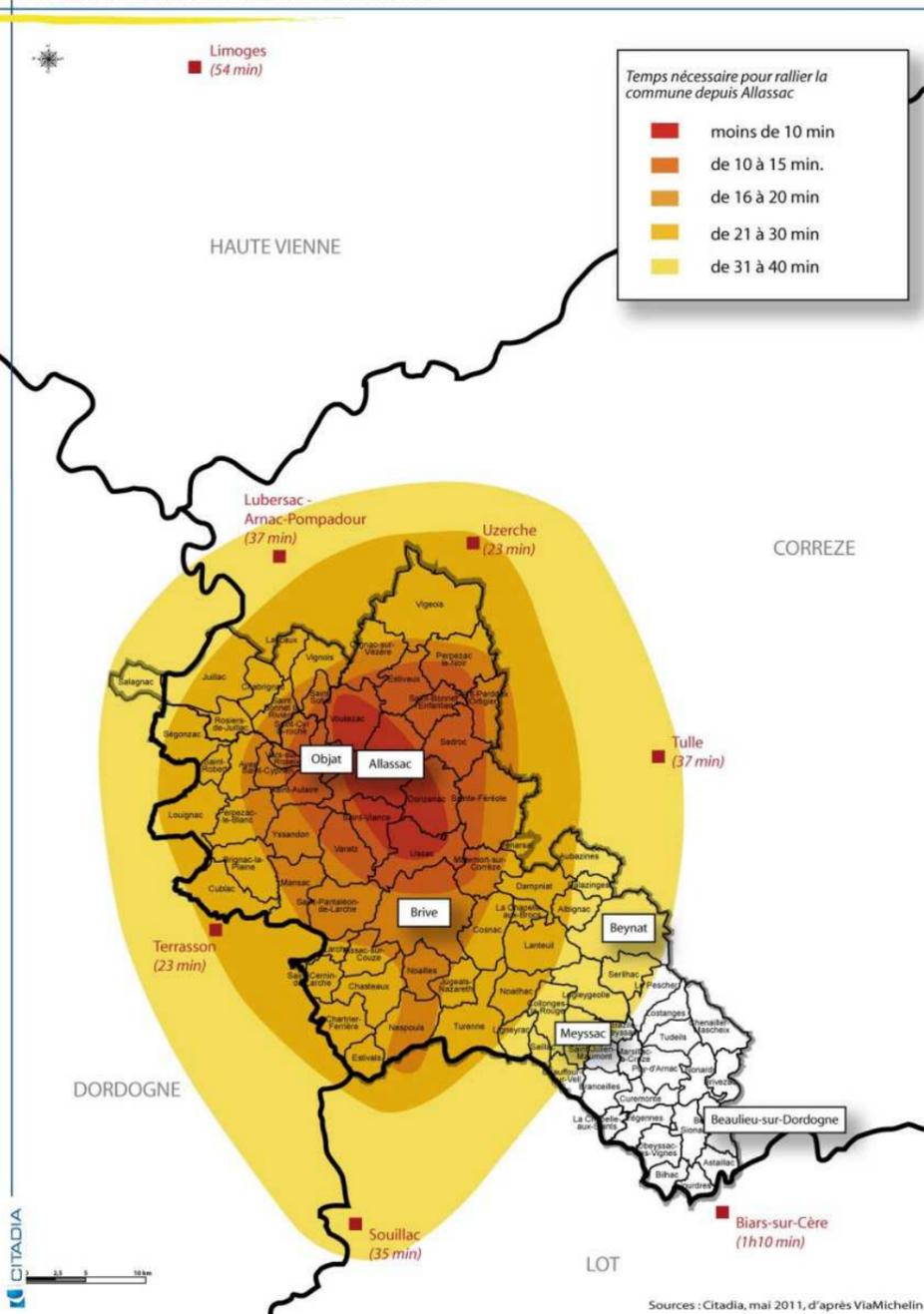
- Transports urbains Libéo (existants ou projetés) - voir carte détaillée en page 36 du DOO
- Transports inter-urbains du CG19
- Gares SNCF (en blanc, les gares en service et en orange les gares actuellement fermées)

Recommandations

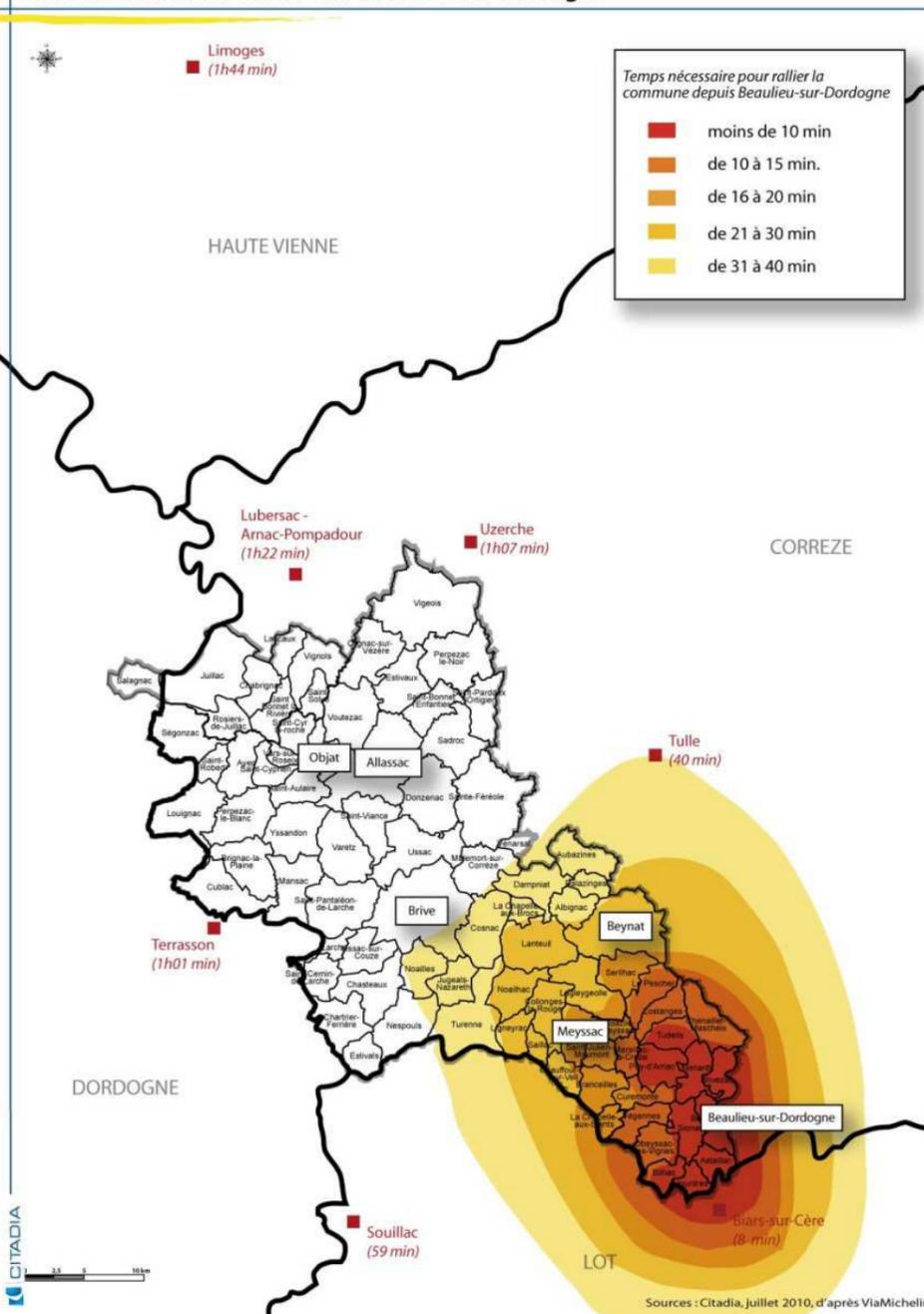
- Elargir la réflexion du Plan de Déplacements Urbains de l'Agglo de Brive sur le bassin de vie élargi de Brive (envisager une évolution du périmètre de l'AOT)
- Promouvoir la présence d'aires de covoiturage et favoriser leur développement sur le territoire
- Développer la desserte numérique, notamment dans les secteurs ruraux, comme alternative à certains déplacements liés aux services

Les objectifs et principes permettant d'améliorer l'accès aux équipements et services (pages 49 à 51 du DOO)

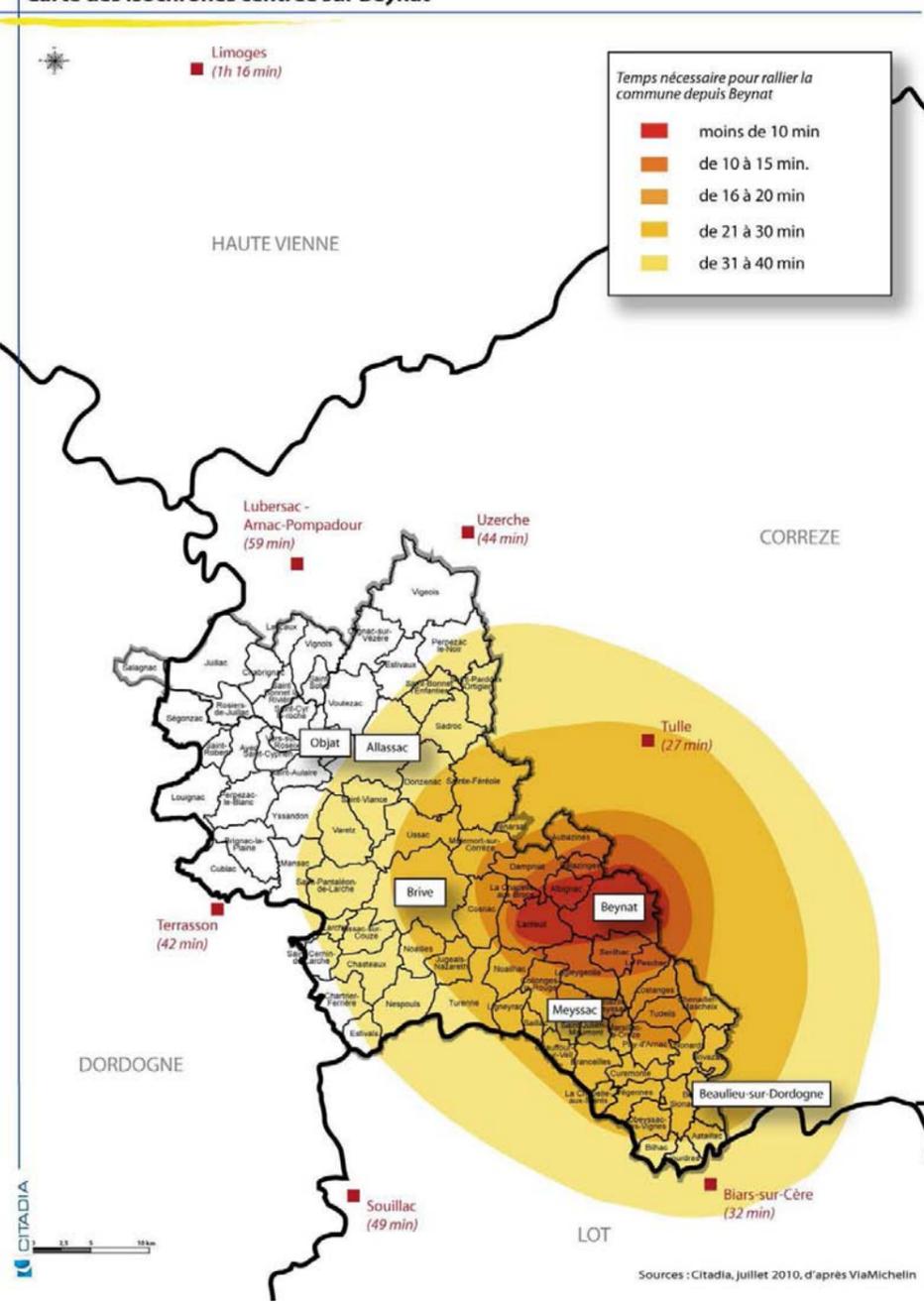
Carte des isochrones centrée sur Allasac



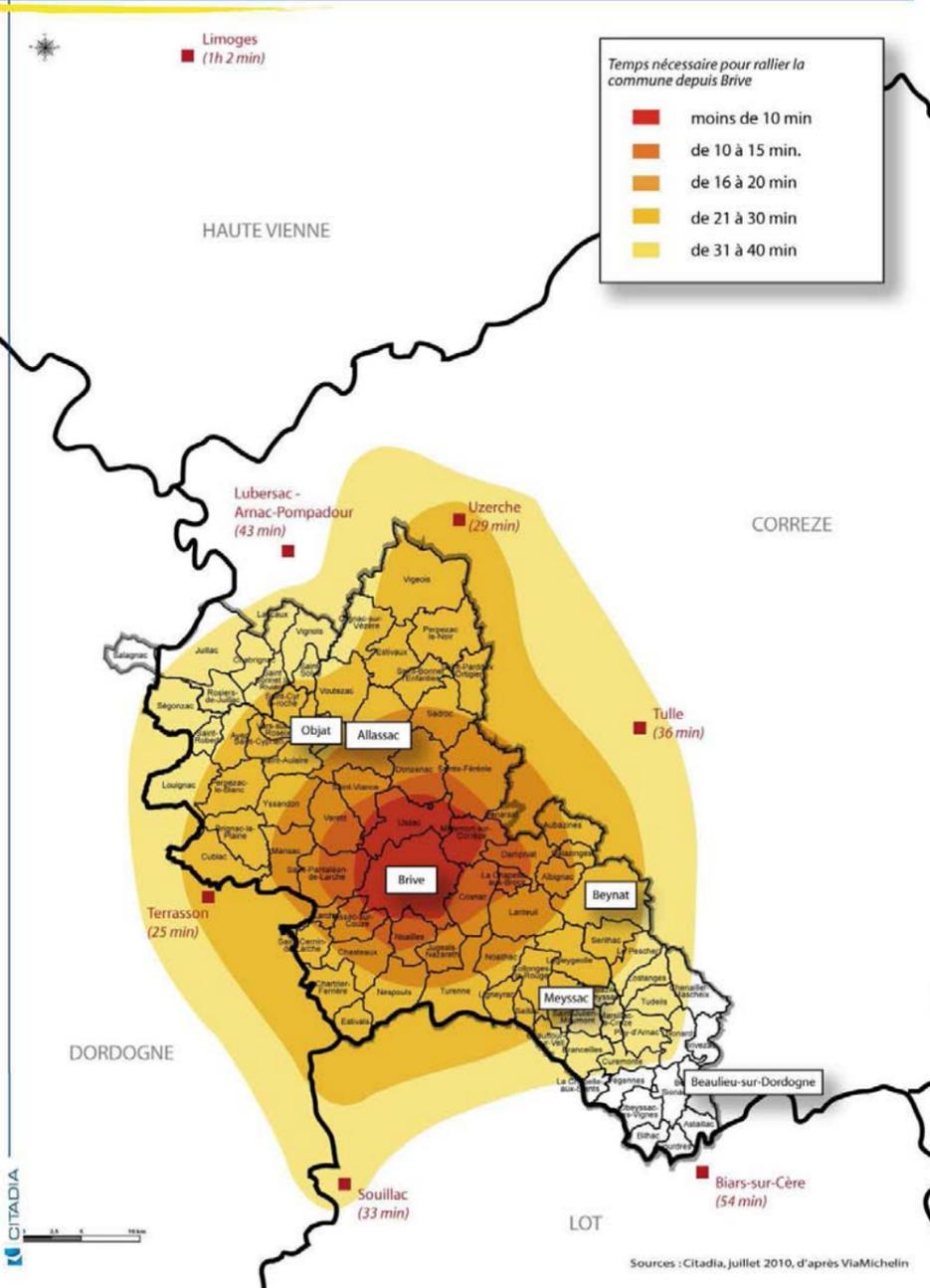
Carte des isochrones centrée sur Beaulieu-sur-Dordogne



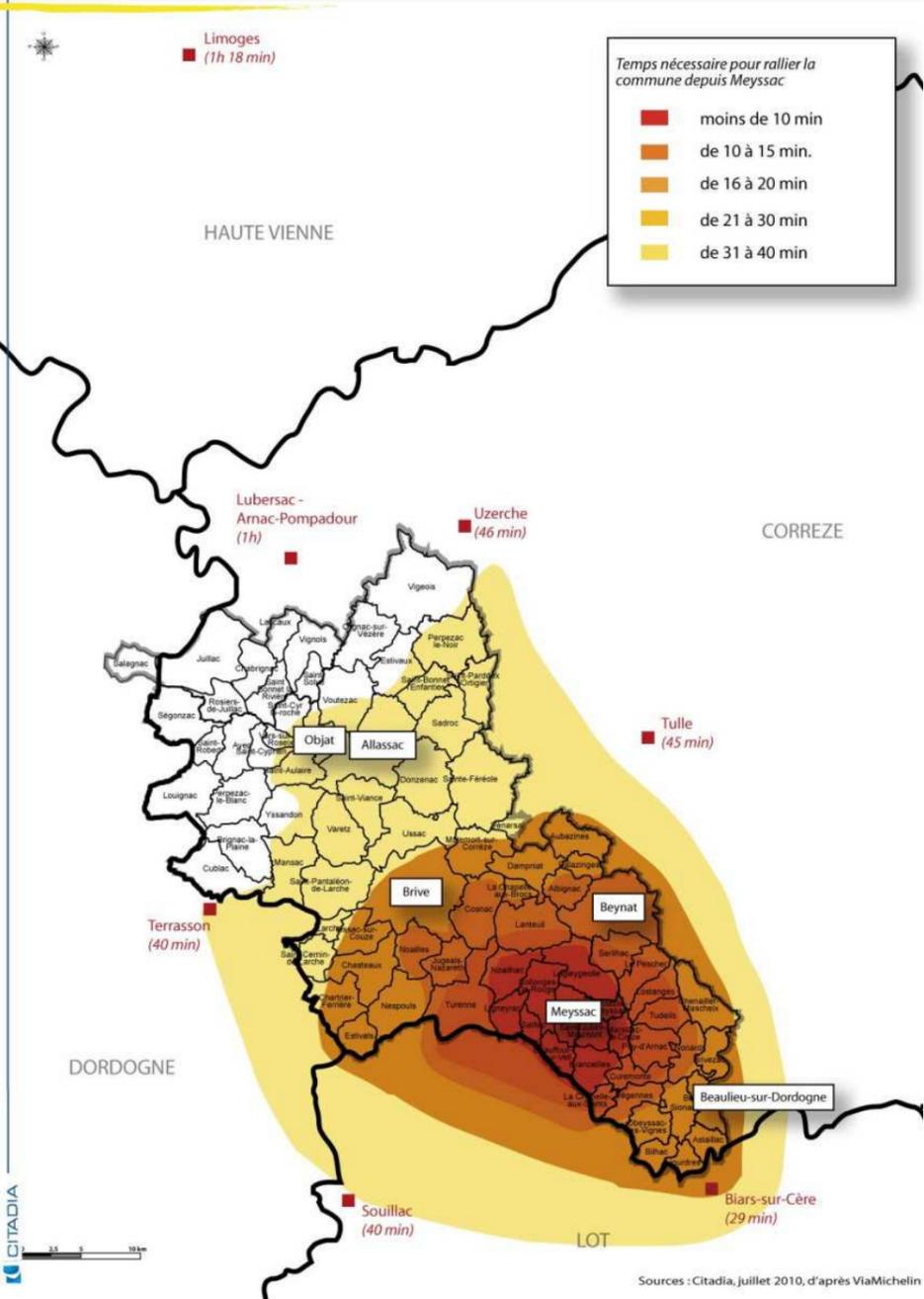
Carte des isochrones centrée sur Beynat



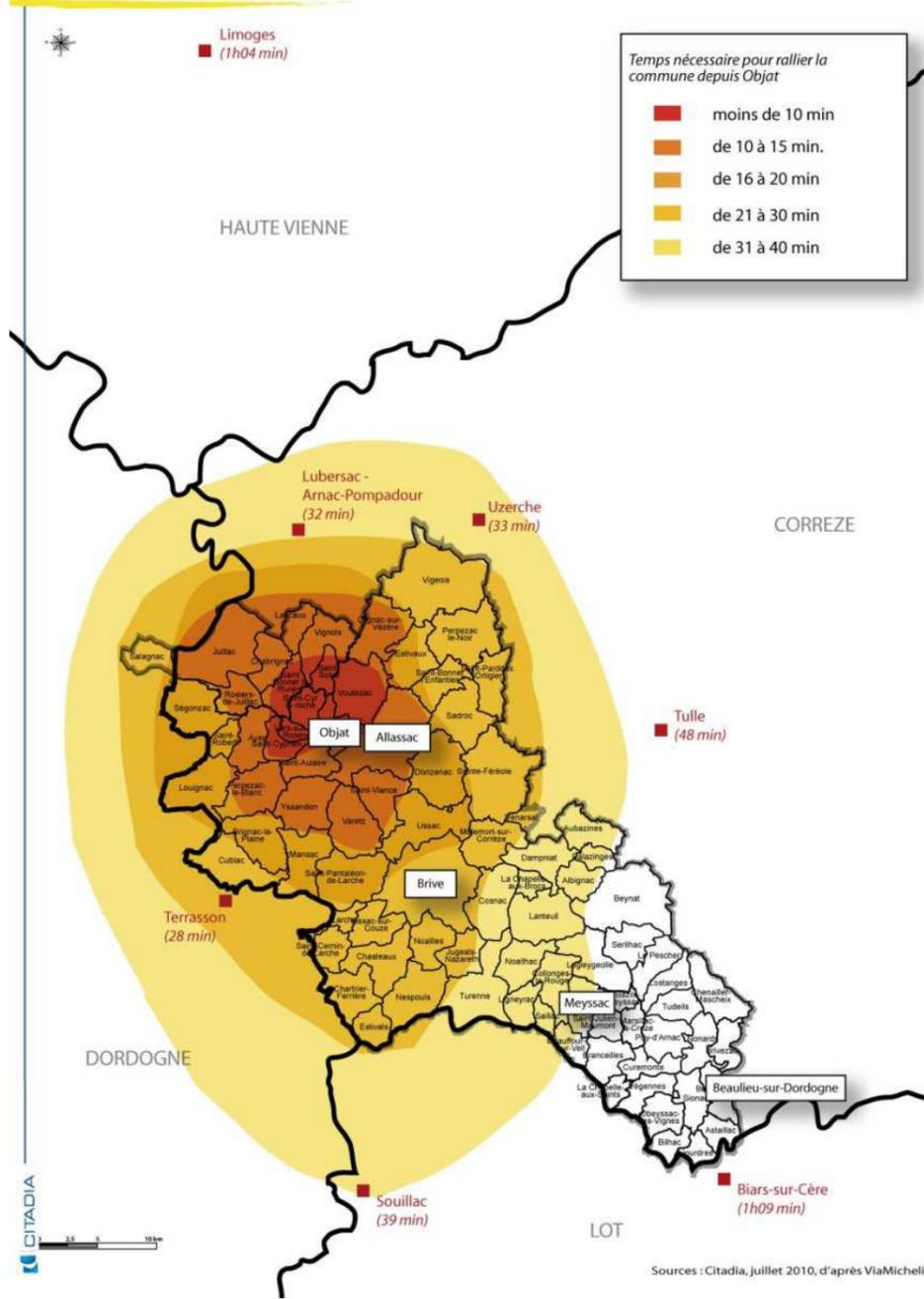
Carte des isochrones centrée sur Brive



Carte des isochrones centrée sur Meyssac



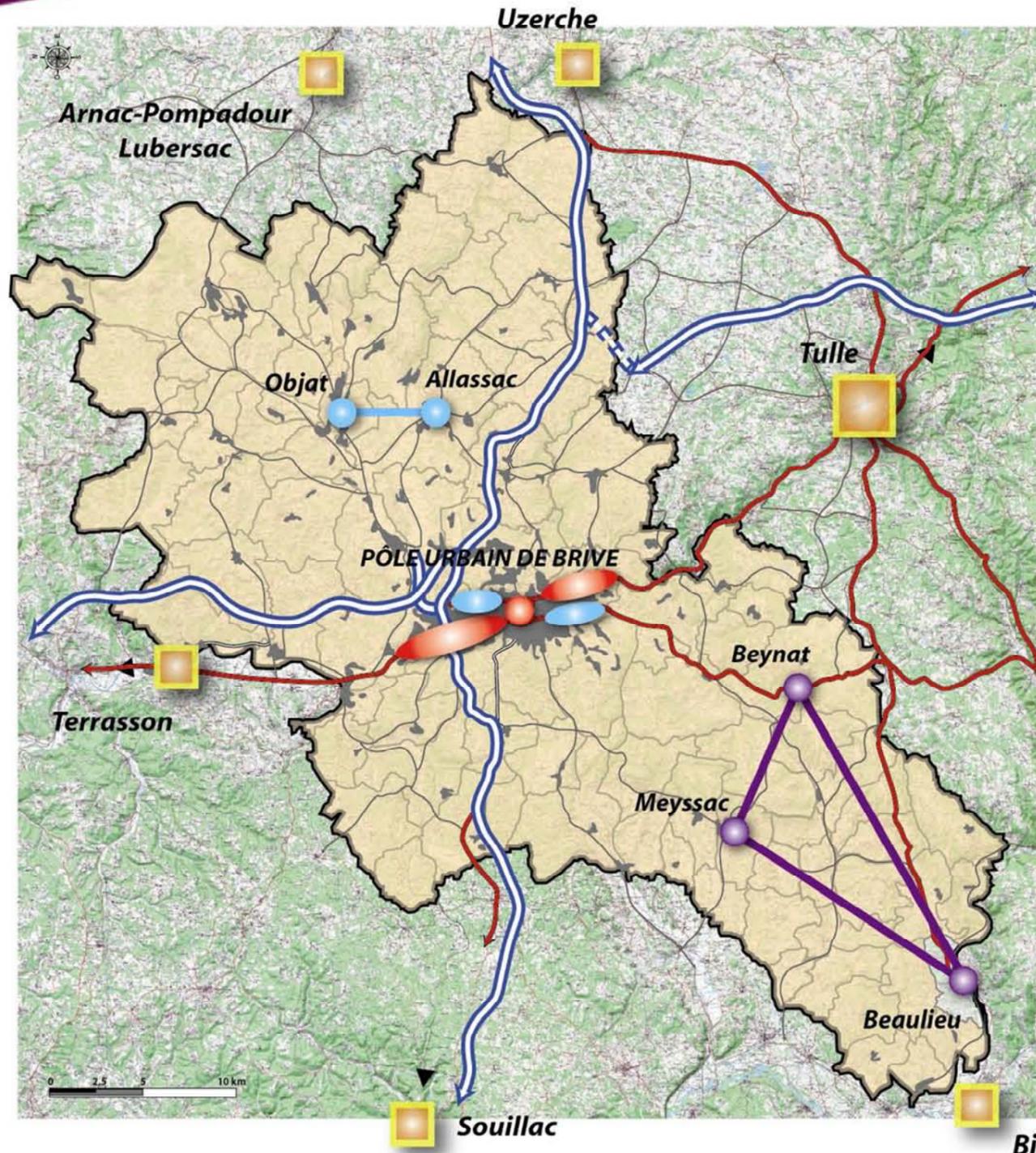
Carte des isochrones centrée sur Objat



Les objectifs et principes relatifs à l'équipement commercial (page 58 du DOO)

Organisation commerciale : une stratégie d'aménagement construite sur la multipolarisation

Document
d'aménagement commercial



Légende



Offre commerciale structurante

- **Centre-ville de Brive** : privilégier une implantation commerciale au sein ou en continuité des espaces urbanisés, centre ville (toutes surfaces)
- **ZaCo "site Ouest du pôle urbain et "site Est du pôle urbain"** :
Surfaces de vente par commerce à privilégier : plus de 1 000 m²
Surfaces de vente de 300 à 1 000 m² autorisées dans le cadre d'une réflexion d'ensemble (plan d'aménagement cohérent)
Surfaces de ventes inférieures à 300 m² à éviter sur les ZaCo Est et Ouest du pôle urbain (hors galeries marchandes)



Offre commerciale intermédiaire supérieure

- **Objat-Allassac et site commercial "Nord Ouest du pôle urbain - Turgot/Ribot"** : Privilégier une implantation commerciale au sein ou en continuité des espaces urbanisés, centre ville,
Surfaces de vente par commerce à privilégier : inférieures à 1 000 m²
- **ZaCO "Sud Est du pôle urbain - Balzac/Palisse"**
Surfaces de vente de plus de 1 000 m² autorisées
Surfaces de vente de 300 à 1 000 m² à privilégier dans le cadre d'une réflexion d'ensemble (plan d'aménagement cohérent)



Offre commerciale de rang intermédiaire

- Privilégier une implantation commerciale au sein ou en continuité des espaces urbanisés
- Surfaces de vente à privilégier : moins de 1 000 m²



Offre commerciale de proximité

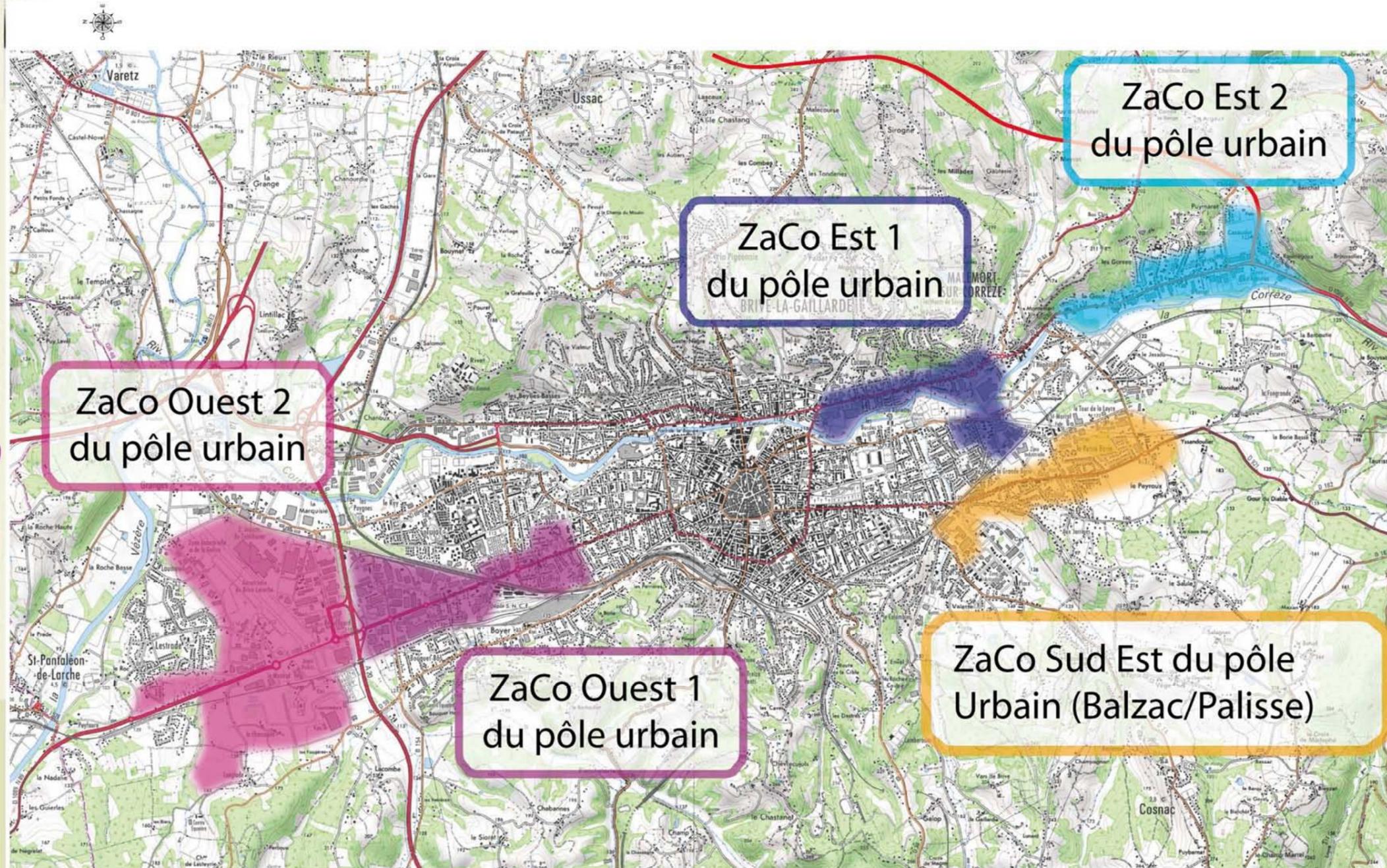
- Privilégier une implantation commerciale au sein des centres-bourgs (en priorité) ou en continuité des espaces urbanisés
- Surfaces de vente par commerce à privilégier : moins de 300 m²

Sources : Citadia, Novembre 2011.

Les zones d'aménagement commercial (page 62 du DOO)

Les Zones d'Aménagement Commercial (ZaCo)

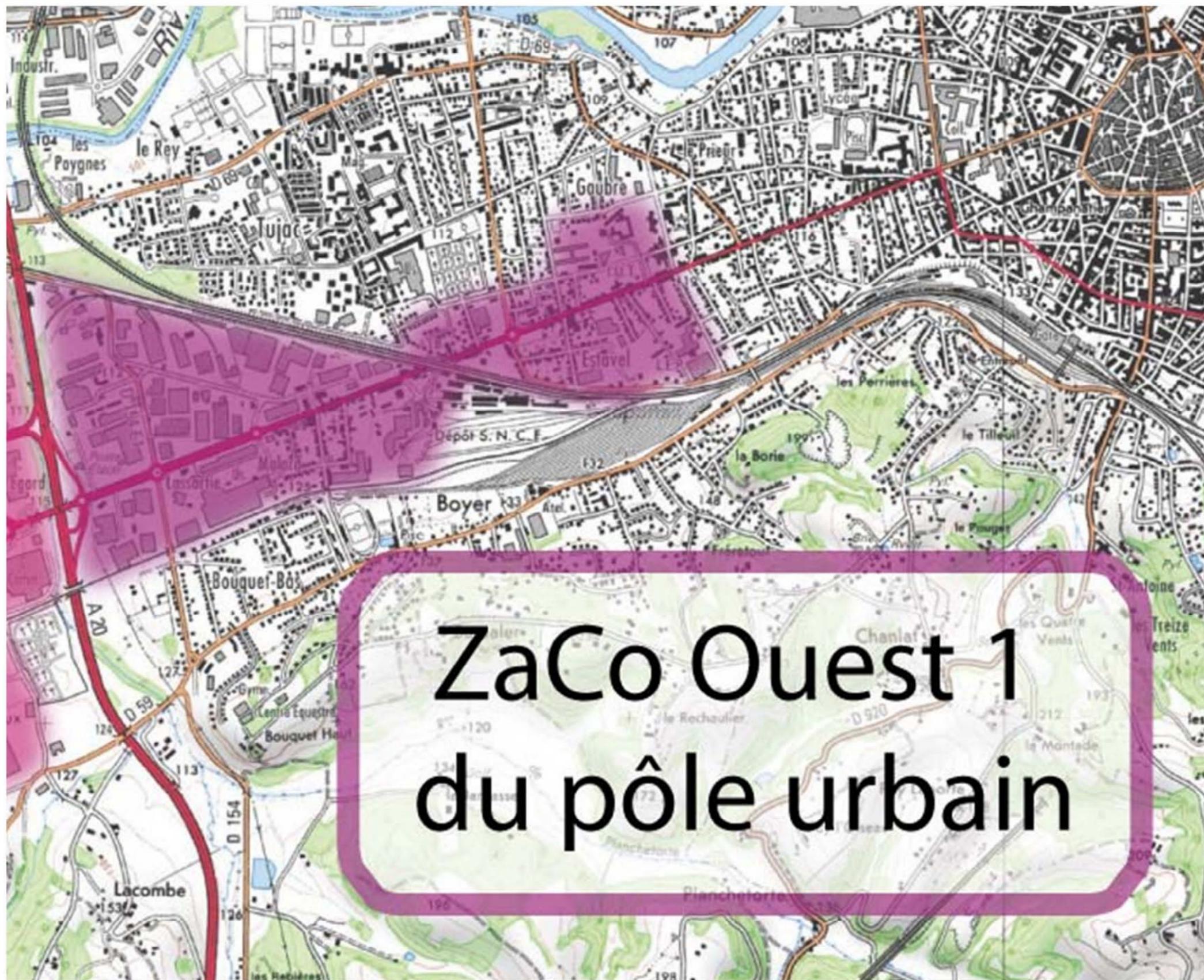
Document
d'aménagement commercial



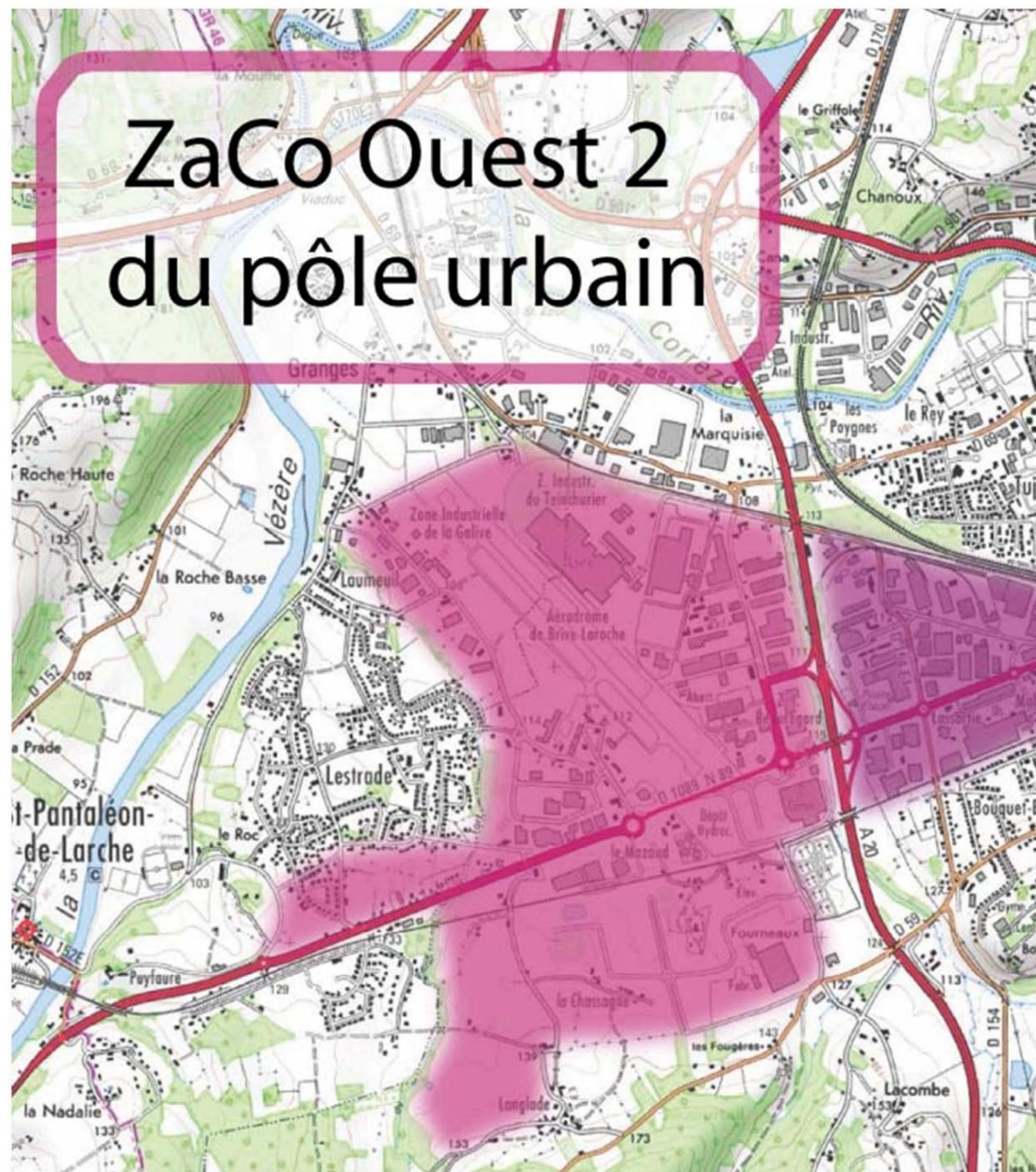
CITADIA

Sources : Citadia, Novembre 2011.

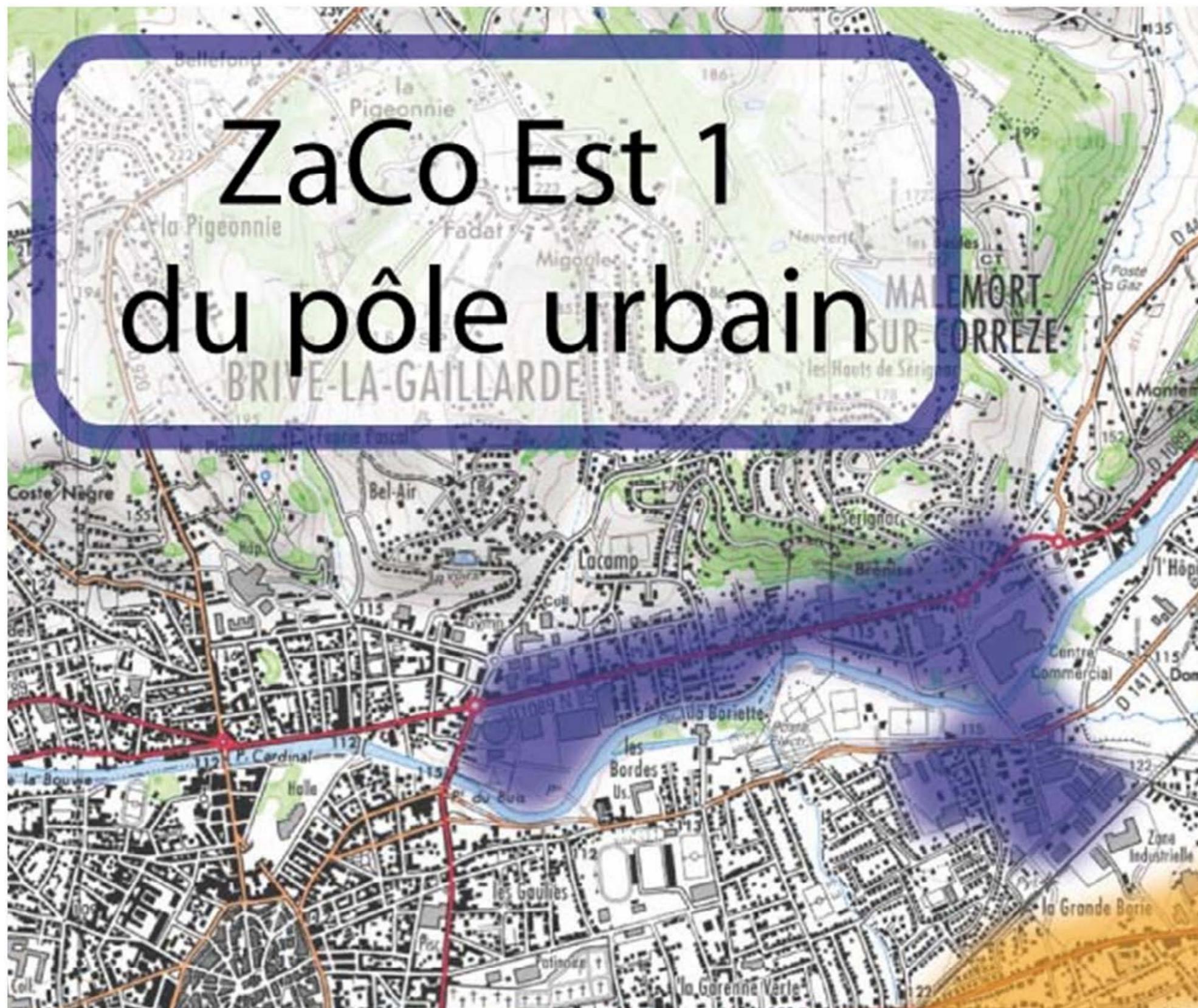
La ZaCo Ouest 1 du pôle urbain (page 63 du DOO)



La ZaCo Ouest 2 du pôle urbain (page 64 du DOO)



La ZaCo Est 1 du pôle urbain (page 65 du DOO)

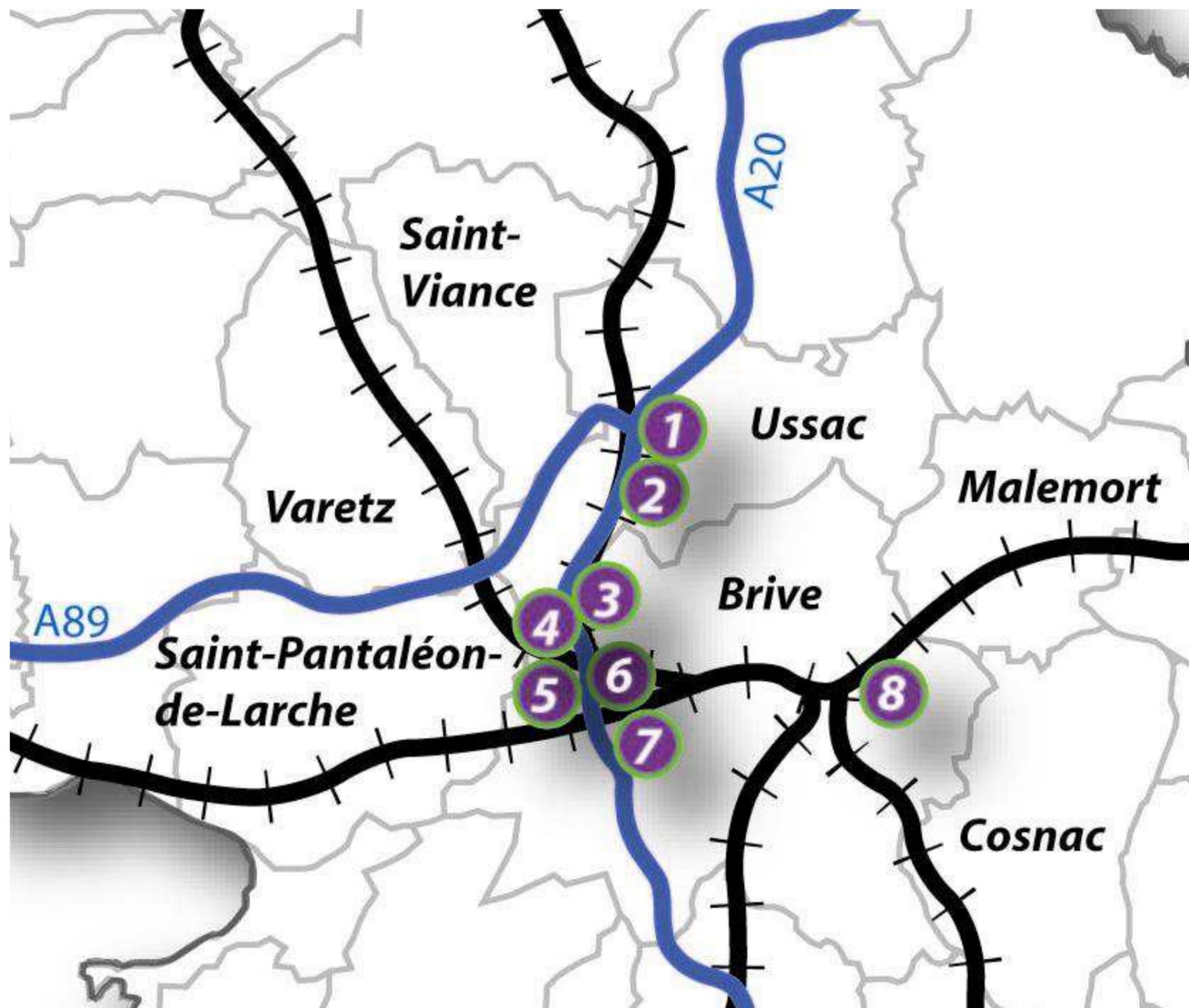


La ZaCo Est 2 du pôle urbain (page 66 du DOO)



Les zones d'activités embranchées au réseau ferroviaire (page 72 du DOO)

1. ZI L'Aiguillon (Ussac)
2. SYMA A20 (Ussac)
3. ZI Cana Est & Ouest (Brive)
4. ZI Marquisie (Brive)
5. ZI Le Teinchurier (Brive)
6. ZI Beauregard (Brive)
7. ZI Sarretie (Brive)
8. ZI Brive Est (Brive)

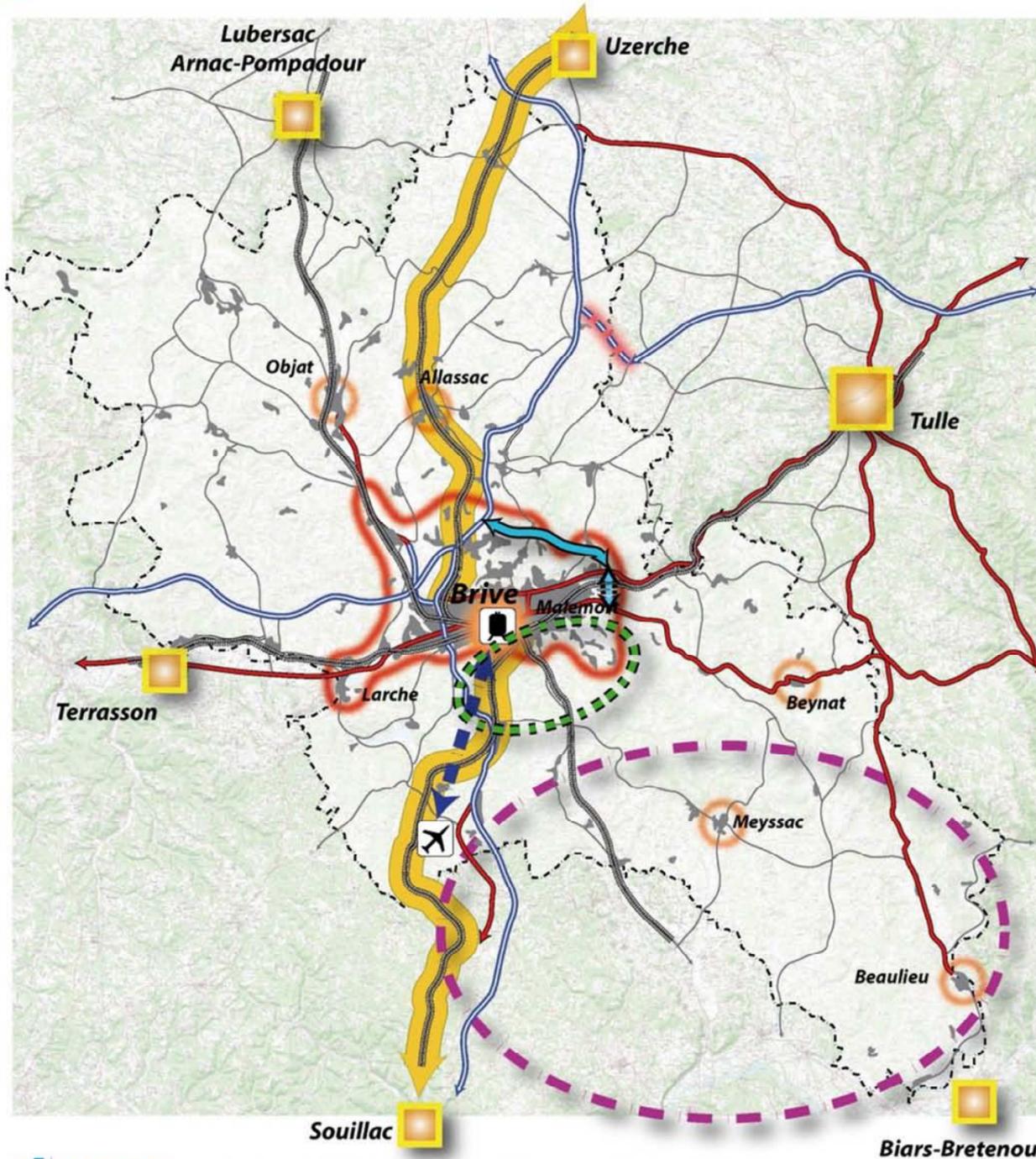


Source : Citadia, d'après données Corrèze Expansion

Les objectifs et principes permettant de conforter et valoriser la position du territoire du SCoT Sud Corrèze comme carrefour interrégional (page 74 du DOO)

Optimiser les infrastructures existantes et faciliter les échanges avec l'extérieur en renforçant l'accessibilité de l'ensemble du territoire du SCoT Sud Corrèze

Transports et Déplacements



Légende

- Pôle urbain central
- Pôles d'équilibre
- Pôles voisins extérieurs au SCoT Sud Corrèze
- Tâche urbaine principale
- Périmètre du SCoT
- Réseau autoroutier
- Principaux axes routiers
- Principales routes départementales
- Voie ferrée
- Aéroport Brive - Vallée de la Dordogne

Projets d'infrastructures routières concernés par des prescriptions :

- Intégrer le projet de doublement du barreau A20-A89 afin de boucler le noeud autoroutier
- Améliorer l'accessibilité externe et interne du territoire en prolongeant le contournement Nord de Brive jusqu'à la RD 921 à Malemort
- Résoudre les dysfonctionnements sur les déplacements au sud de l'agglomération de Brive, étudier l'opportunité de faciliter les échanges Est-Ouest en partie Sud de l'agglomération et améliorer l'irrigation du territoire à partir de l'échangeur de Noailles
- Déterminer la réserve foncière nécessaire à la réalisation du projet Lot-Corrèze-Voie d'Avenir lorsque le tracé définitif sera retenu

Prescriptions

- Faciliter l'émergence d'un projet urbain structurant : le pôle multi-modal de Brive, site stratégique à l'échelle du SCoT
- Etablir une liaison régulière entre l'aéroport de Brive - Vallée de la Dordogne et Brive

Recommandations

- Rechercher une complémentarité entre les différentes dessertes ferroviaires en soutenant à la fois le projet de LGV Limoges Poitiers et la ligne POLT

Les objectifs et principes relatifs au développement économique (pages 79 et 84 du DOO)

Scénario : un développement multipolarisé organisé par bassins de vie

Scénarios de développement

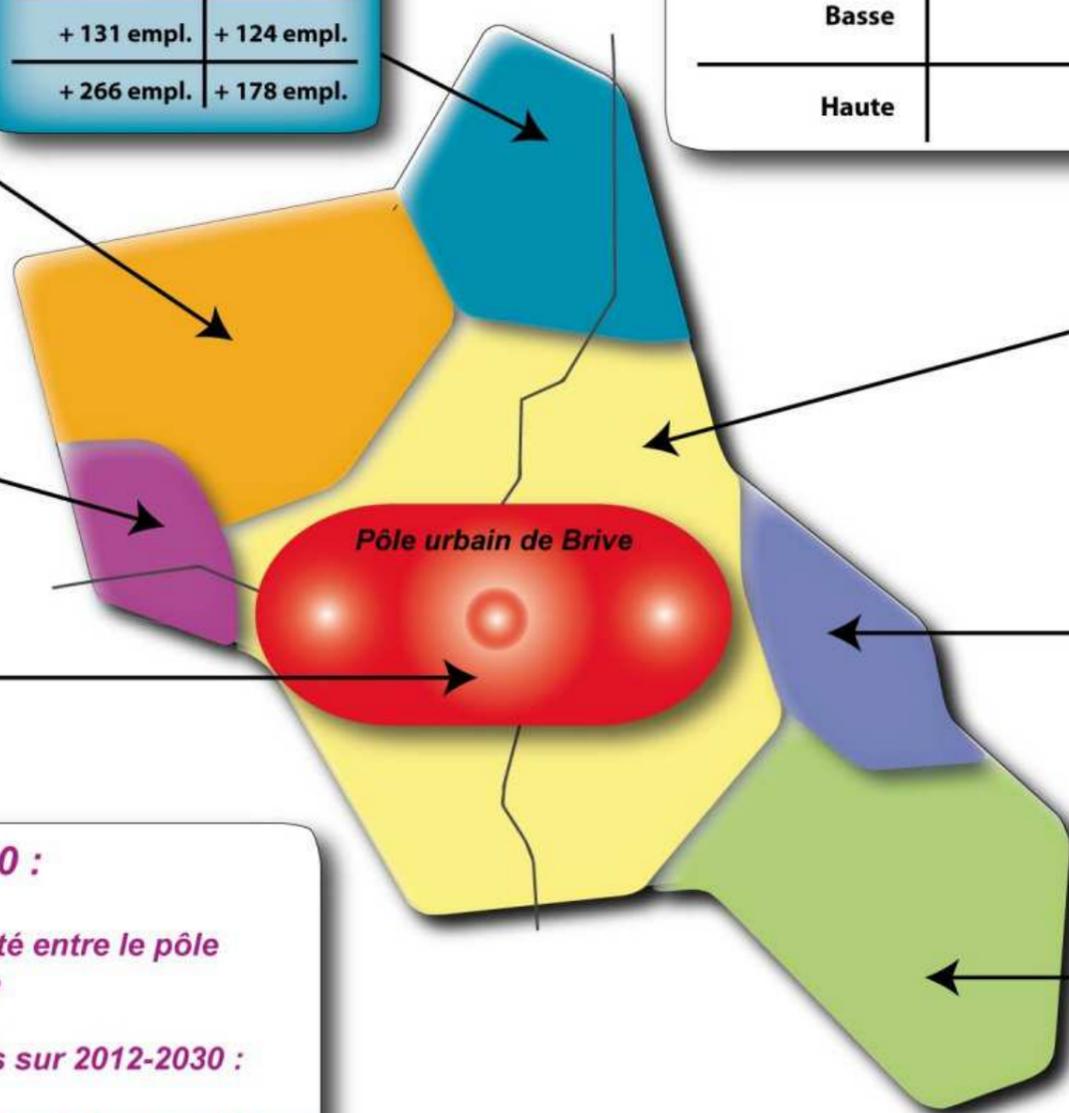
| SECTEUR NORD OUEST | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Lien croissance population-emploi | Proposition DOO |
| + 693 empl. | + 762 empl. |
| + 1 195 empl. | + 1 094 empl. |

| SECTEUR NORD EST | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Lien croissance population-emploi | Proposition DOO |
| + 131 empl. | + 124 empl. |
| + 266 empl. | + 178 empl. |

| SCoT SUD CORREZE | | |
|------------------|---|---|
| Hypothèse | Eléments explicatifs du lien croissance population-emploi | Proposition DOO (pondération sur la base de l'existant) |
| Basse | | + 8 457 emplois sur 2012-2030 |
| Haute | | + 12 141 emplois sur 2012-2030 |

| SECTEUR OUEST | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Lien croissance population-emploi | Proposition DOO |
| + 151 empl. | + 52 empl. |
| + 268 empl. | + 75 empl. |

| PÔLE URBAIN | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Lien croissance population-emploi | Proposition DOO |
| + 5 254 empl. | + 6 445 empl. |
| + 6 942 empl. | + 9 253 empl. |



| BASSIN ELARGI DE BRIVE | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Lien croissance population-emploi | Proposition DOO |
| + 1 384 empl. | + 576 empl. |
| + 2 136 empl. | + 827 empl. |

| SECTEUR EST | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Lien croissance population-emploi | Proposition DOO |
| + 253 empl. | + 115 empl. |
| + 390 empl. | + 165 empl. |

| SECTEUR SUD EST | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Lien croissance population-emploi | Proposition DOO |
| + 592 empl. | + 383 empl. |
| + 944 empl. | + 549 empl. |

Sur la période 2012-2030 :

Recherche de complémentarité entre le pôle urbain et les pôles d'équilibre

Objectif de création d'emplois sur 2012-2030 :

8 457 à 12 141 emplois en lien avec les hypothèses basse et haute de croissance démographique à horizon 2030

Sources : Citadia, Avril 2011.



Scénario : un développement multipolarisé organisé par bassins de vie

Scénarios de développement

Déclinaison par type d'emploi liée à la localisation Surface affectée (Extrapolation sur la base de ratios)

Environ 214 à 307 hectares de foncier à destination d'activités économiques nécessaires sur 2012-2030 (foncier existant, agriculture et tourisme non compris dans le calcul)

SECTEUR NORD OUEST
Vocation : commerces de proximité, artisanat, industrie, conditionnement, (+ tourisme)
Ratio : 20 emplois/ha
Besoins futurs : 38 à 55 ha | 762 à 1 094 emplois

SECTEUR NORD EST
Vocation : logistique, transport, TP (forte consommation d'espace, faible ratio d'emploi)
Ratio : 10 emplois/ha
Besoins futurs : 12 à 18 ha | 124 à 178 emplois

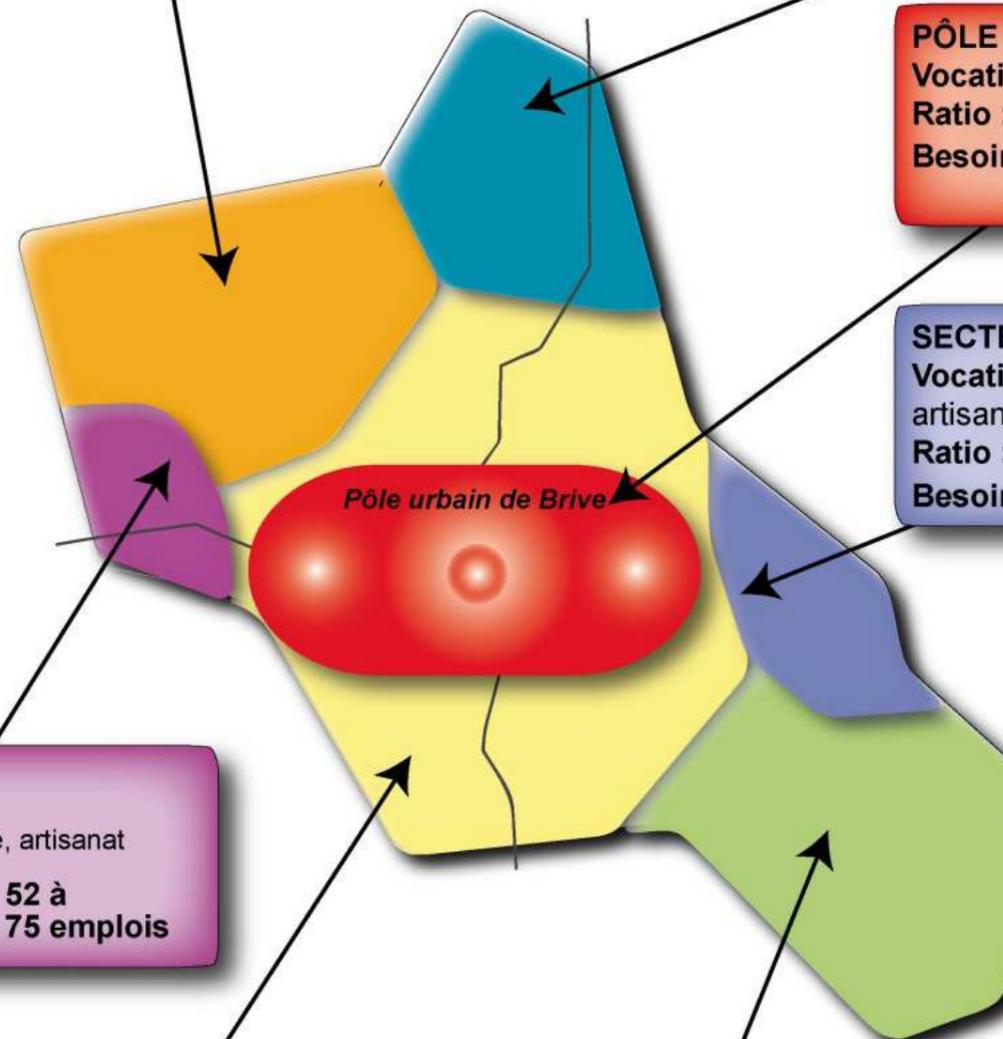
PÔLE URBAIN
Vocation : commerce, services, industrie
Ratio : 60 emplois/ha (hors renouvellement urbain)
Besoins futurs : 107 à 154 ha | 6 445 à 9 253 emplois

SECTEUR EST
Vocation : commerce, services de proximité, artisanat et entreprises de transformation (+ tourisme)
Ratio : 20 emplois/ha
Besoins futurs : 6 à 8 ha | 115 à 165 emplois

SECTEUR OUEST
Vocation : commerce, service de proximité, artisanat
Ratio : 20 emplois/ha
Besoins futurs : 3 à 4 ha | 52 à 75 emplois

BASSIN DE VIE ELARGI DE BRIVE
Vocation : logistique, industrie de transformation, artisanat, commerce de gros spécialisé (+ commerce de proximité)
Ratio : 20 emplois/ha
Besoins futurs : 29 à 41 ha | 576 à 827 emplois

SECTEUR SUD EST
Vocation : commerce, services de proximité, artisanat et industrie (+ tourisme)
Ratio : 20 emplois/ha
Besoins futurs : 19 à 27 ha | 383 à 549 emplois



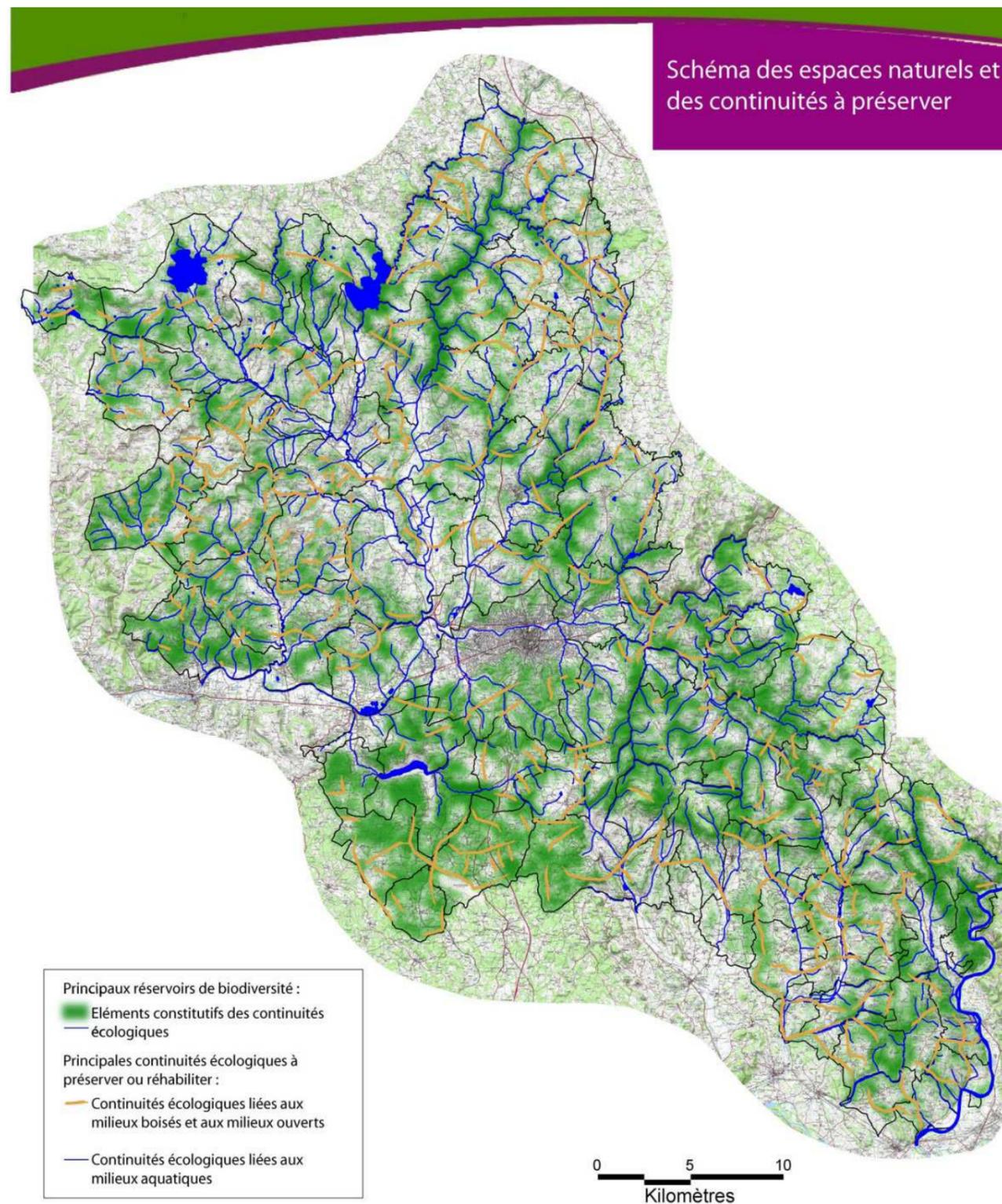
Nb : Compte tenu de la proximité du pôle terrassonnais, une partie du développement économique du bassin de vie élargi de Brive pourra se faire sur le secteur Ouest, en lien avec l'échangeur de la Rivière de Mansac.

Sources : Citadia, Avril 2011.

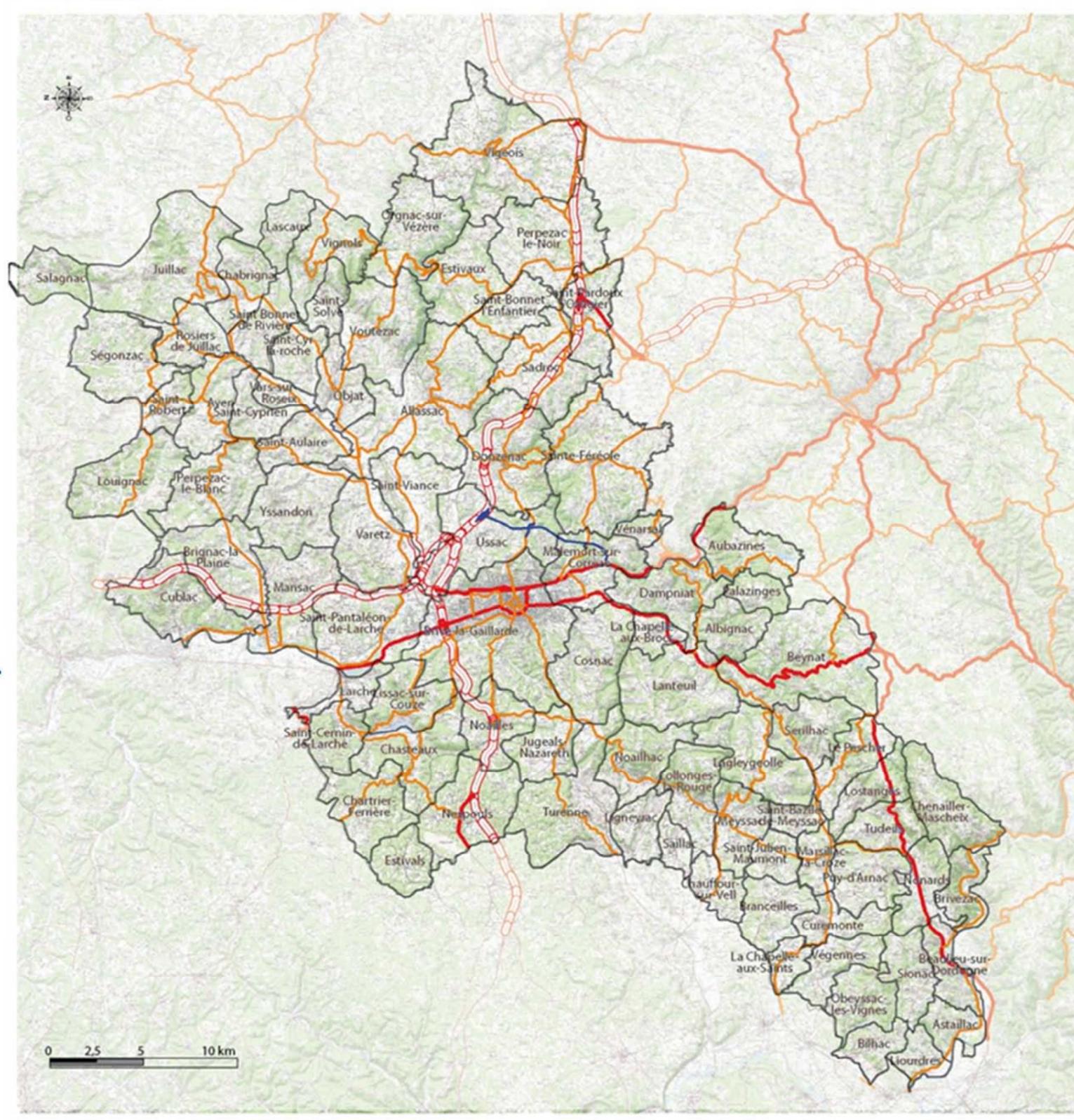


Les objectifs et principes permettant de sauvegarder la biodiversité et la richesse écologique (page 105 du DOO)

La carte est annexée au document en format A0



Les objectifs et principes relatifs à la valorisation des entrées de ville (page 116 du DOO)



Légende

-  Axes autoroutiers structurant le territoire Sud Corrèze (A20 et A89)
-  Principaux axes routiers (D1089 et D921)
-  Principales routes départementales
-  Contournement Nord